Rapport d'activité 2022

VILLE DE BOIS-COLOMBES

Sommaire

Présentation de Bois-Colombes

Éditorial du directeur général des services

Plan de la ville / Chiffres-clés / Budget / Effectifs de la collectivité

Organigramme général de la collectivité

Direction générale

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique

Direction de l'action sociale et du logement

Pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail

Direction des finances

Direction des ressources humaines

Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine

Direction de l'aménagement urbain

Direction de la construction

Direction des espaces publics

Service propreté-collecte

Service développement économique et emploi

Pôle digitalisation des services et relations aux usagers

Direction de la communication

Direction des systèmes d'information

Service police municipale

Service espace citoyen

Service des relations publiques et de la vie associative

Pôle développement éducatif, sportif et culturel

Direction de l'action éducative

Direction de l'action culturelle

Direction jeunesse et sports

Service petite enfance

www.bois-colombes.fr

Édité par la Ville de Bois-Colombes en novembre 2023
15, rue Charles-Duflos 92277 Bois-Colombes Tél. : 01 41 19 83 00
Responsable de la publication : Florent Mabire
Mise en page : direction de la communication
Tirage : 100 ex.

Éditorial

Madame, Monsieur,

Les collectivités territoriales en France s'organisent autour de deux entités qui interagissent en permanence. D'une part l'instance politique, le conseil municipal, qui définit le projet et les orientations stratégiques, d'autre part l'administration qui les met en œuvre au quotidien et apporte par ses compétences techniques, juridiques et financières une aide à la décision.
Bois-Colombes s'est engagée dans une profonde mutation depuis bientôt 30 ans. Ainsi, de nouveaux quartiers ont vu le jour et de nombreux équipements ont été construits ou rénovés afin de répondre à cette évolution.
Aussi, 2022 est l'année de la livraison de quatre équipements : le château des Tourelles, les crèches À Tire-d'aile et À Petits pas ainsi que l'accueil de loisirs et l'espace jeunesse Élisa-Deroche.
Dans cette période de conjoncture morose et incertaine (inflation, guerre en Ukraine, hausse des taux d'intérêts…), le service public aura constitué un véritable ciment sociétal.
L'activité des 619 agents permanents de la commune, répartis au sein de 5 pôles, 13 directions et 28 services ont pleinement œuvré afin de garantir une ville animée, verdoyante, sécurisée et dotée d'une offre éducative et de loisirs de qualité.
Notre objectif sera de maintenir, adapter et développer ce haut niveau de service afin de contribuer au bien-être des Bois-Colombiens tout en maintenant des finances saines.
Ce document retrace l'activité des services, je vous en souhaite une bonne lecture.

Florent Mabire
Directeur général des services de la ville de Bois-Colombes

Présentation de la ville de Bois-Colombes

Située dans les Hauts-de-Seine, à 9 km du centre de Paris, Bois-Colombes fait partie de la petite couronne et compte 29 555 habitants. La ville allie le charme de nombreuses voies du 19e siècle à un urbanisme contemporain équilibré avec 50% de son territoire occupé par une zone pavillonnaire.

Desservie par trois gares, la ville est reliée à Paris-Saint-Lazare en moins de 10 minutes. Elle se répartit en 3 quartiers qui ont été réaménagés ou sont en cours de rénovation avec, chacun, un espace vert d'importance, de l'activité, des logements et des services publics. De grandes entreprises (IBM, Abeille Assurances, Storengy, Coface…) ont choisi de s'implanter à Bois-Colombes pour la qualité de sa desserte en transports en commun, de ses commerces et des avantages à offrir à leurs salariés. À terme, deux gares du Grand Paris Express viendront compléter cette offre.

L'année 2022 restera à jamais marquée par le début de la guerre en Ukraine. Très vite, la Ville et les Bois-Colombiens se sont mobilisés pour venir en aide au peuple ukrainien en organisant une collecte de biens de première nécessité. Le centre communal d'action sociale, très impliqué, a orienté les habitants souhaitant accueillir des réfugiés et traité les besoins en hébergement.
Autre sujet d'inquiétude : 2022 a vu le retour d'une forte inflation. La Municipalité a élaboré un plan de sobriété pour limiter son impact sans dégrader la qualité de service. Ainsi, la température de chauffage a été baissée de 1°C dans les bâtiments municipaux et la période de chauffe a été ajustée. Concernant l'éclairage public, le passage progressif aux LED plus économes s'est accéléré et les lumières des parcs ont été éteintes du crépuscule à l'aube. La période des illuminations de Noël a également été écourtée.
La Ville s'est aussi engagée avec les autres communes du territoire dans un plan climat air énergie territorial. Dans ce contexte difficile, le CCAS a mis en place de nombreuses actions en lien avec le département et les associations à destination des plus vulnérables.
Quant à la crise du Covid-19, elle s'est éloignée mais le commerce de proximité doit faire face à de nouvelles menaces. La Ville a lancé un plan d'actions sur 5 ans prévoyant la création d'une cité de l'artisanat et du BTP, le renforcement du droit de préemption commercial pour la collectivité, la relance des animations commerciales, l'établissement de liens de travail plus étroits avec les villes voisines et l'amélioration de l'accompagnement des nouveaux commerçants.

Par ailleurs, l'année 2022 a vu l'aboutissement de nombreux chantiers à Bois-Colombes. Deux nouvelles crèches proposant plus de 100 berceaux ont été livrées, l'une dans le quartier nord et l'autre dans le quartier des Bruyères, avec une maison de la petite enfance. Dans le quartier nord aussi, l'accueil de loisirs et l'espace pour les jeunes Élisa-Deroche, inaugurés en juillet, offre près de 1 200 m² d'espaces adaptés. Le château des Tourelles rénové propose désormais à tous les visiteurs un centre dédié à l'art et à sa pratique.
En matière de rénovation de voirie, les travaux des rues Victor-Hugo et du Général-Leclerc, initiés en 2022, se termineront début 2023. La rénovation complète de ces deux voies en fera des rues apaisées, plus vertes et dotées de bandes cyclables.
Côté culture, avec la fin des jauges, 2022 a marqué le retour des spectateurs au cinéma et au théâtre et a été l'occasion de fêter le 400e anniversaire de la naissance de Molière.

Enfin, 2022 fut aussi une année électorale avec les élections présidentielle et législatives. Le retour au vote papier a modifié l'organisation des scrutins et a nécessité d'investir dans de nouveaux matériels. En dépit de ce changement, la mobilisation des équipes a permis le parfait déroulement de ces élections.

Le plan de la ville de Bois-Colombes et de ses équipements

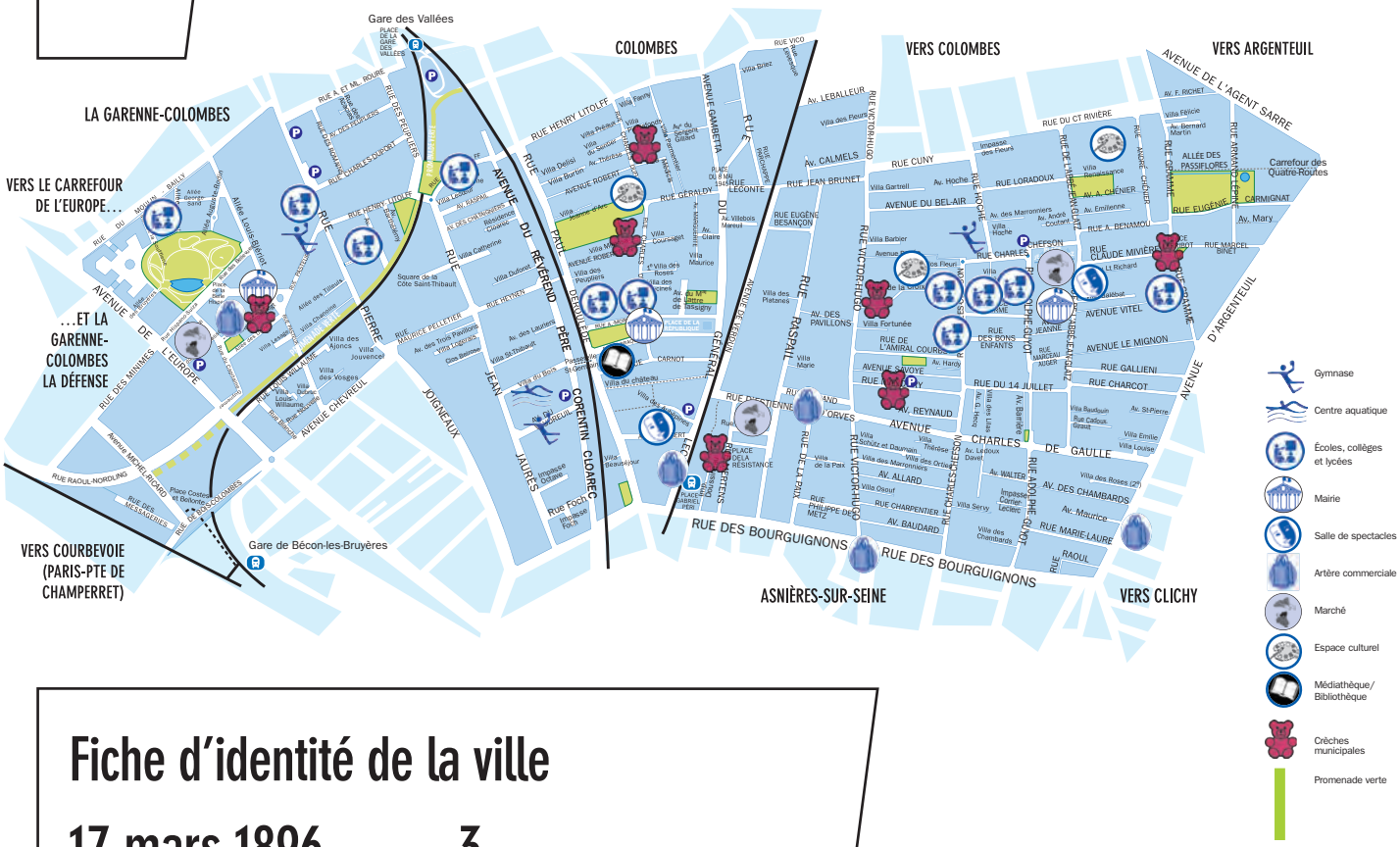

Fiche d'identité de la ville

17 mars 1896 naissance de Bois-Colombes

La ville est intégrée au territoire T5 Boucle Nord de Seine depuis le **1er janvier 2016**, dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris

3 quartiers / **3** mairies

29 555 habitants
Source INSEE 2020

192 hectares de superficie

15 393 habitants/km²

35 élus pour un mandat de 6 ans (2020-2026)

50% du territoire dévolu au secteur pavillonnaire

22,3 km de voirie communale

8,64 hectares d'espaces verts

12 parcs et squares

3 gares SNCF Transilien à **10** minutes de Paris-Saint-Lazare

6 crèches et **301** berceaux

9 écoles

et **2 520** enfants scolarisés en 2022-2023

3 collèges et **2** lycées

5 équipements sportifs

6 équipements culturels

503 entreprises artisanales

390 cellules commerciales

10 grandes entreprises

3 marchés

Le budget de la ville de Bois-Colombes en 2022

88,6 millions d'euros

Sur 100€ de dépenses de fonctionnement, la ville consacre :

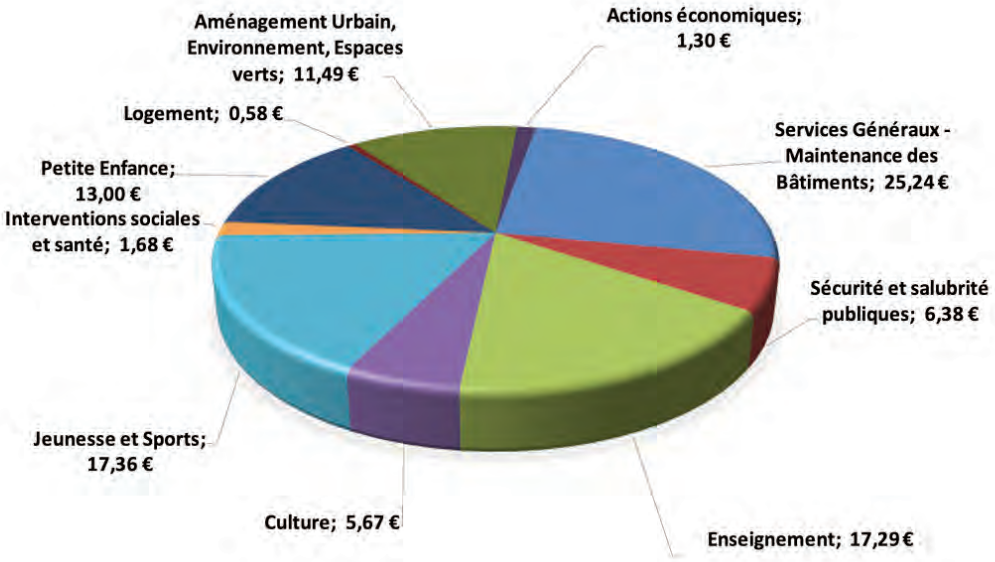

Sur 100€ de recettes de fonctionnement, la ville consacre :

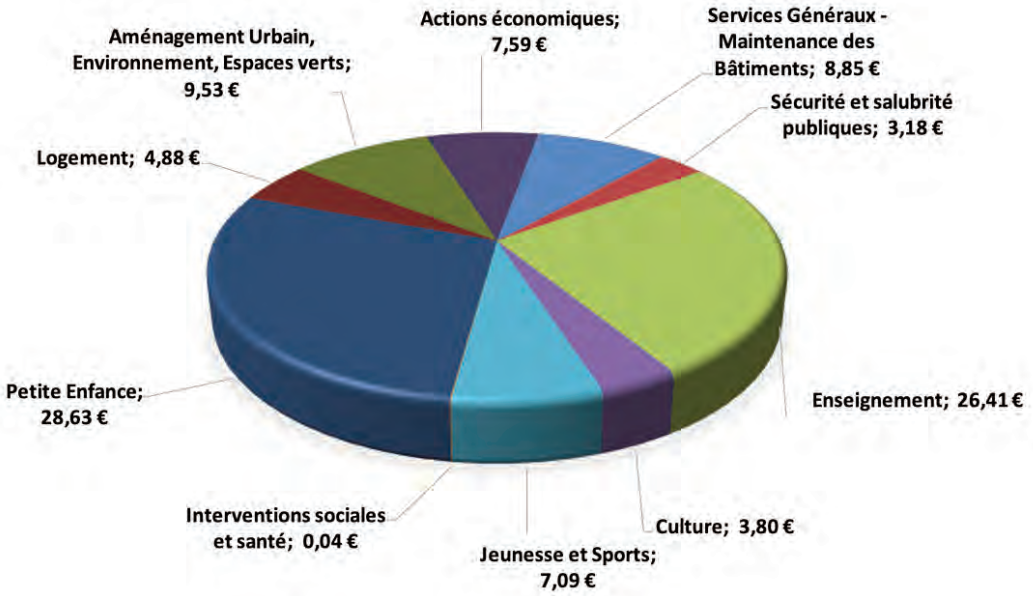

Évolution budgétaire depuis 2013

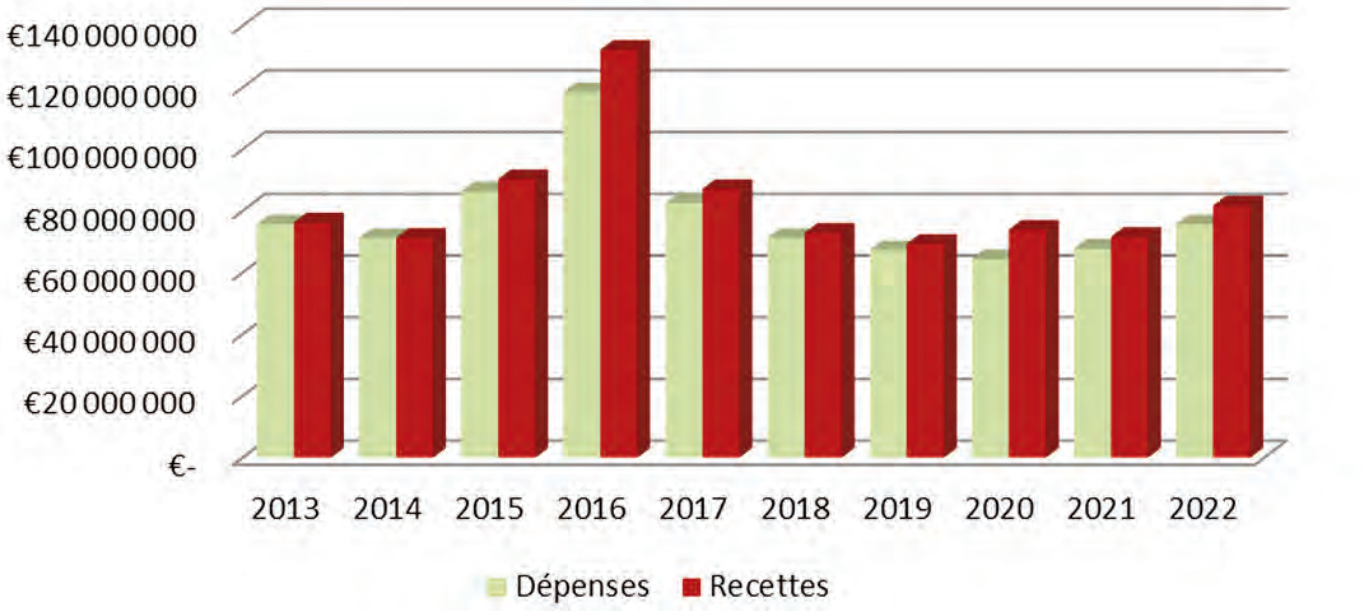

Évolution de la dette en millions d'euros

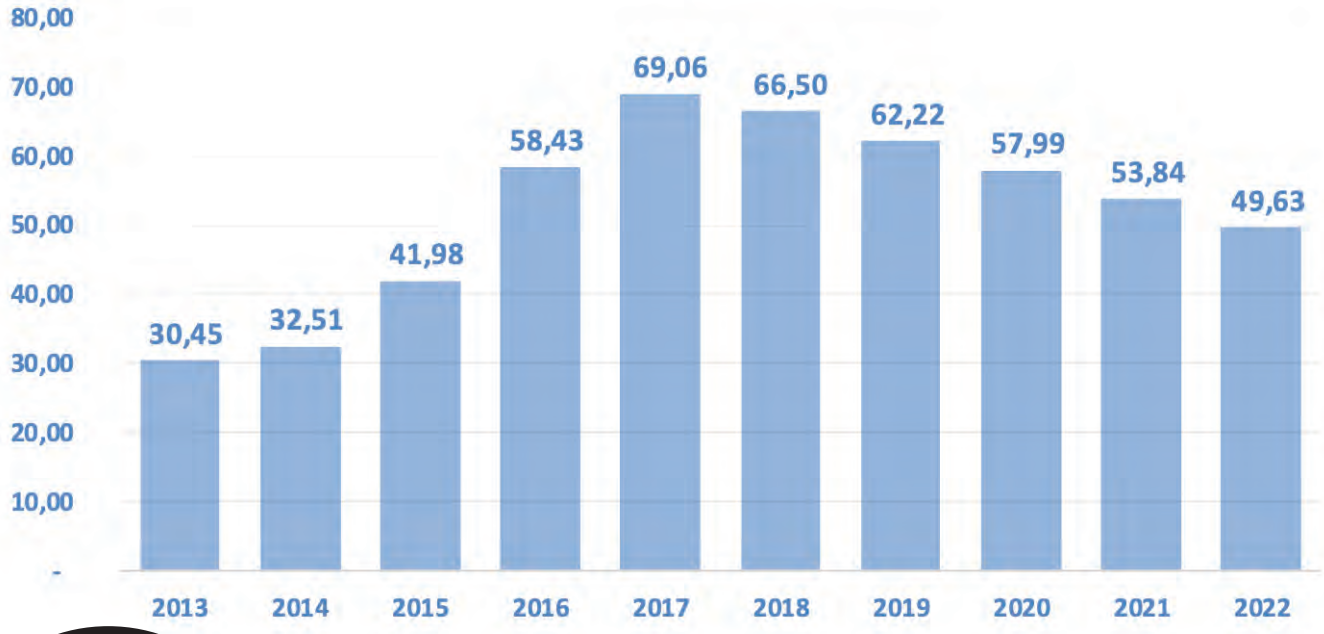

1 730€
d'encours de dette par habitant

Moyenne de la strate en 2020 : 1 018€ par habitant

Les effectifs des agents de la collectivité au 31/12/2022

619
agents

Répartition des agents par statut

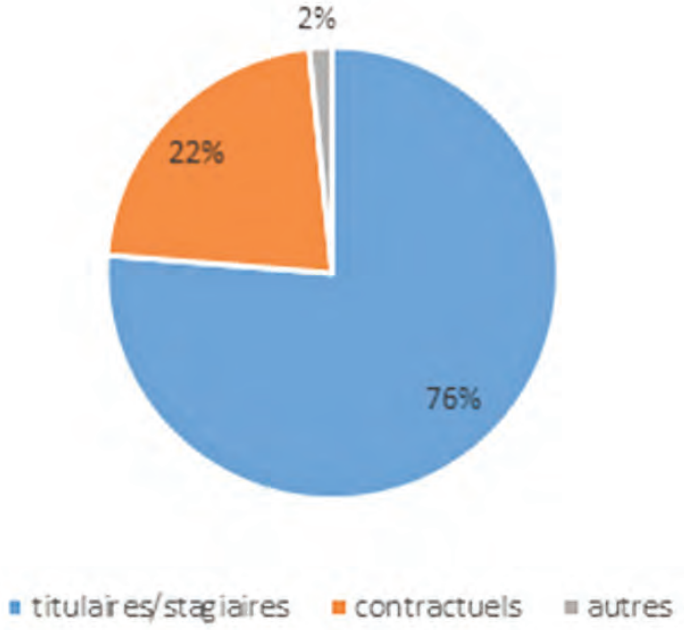

Pyramide des âges

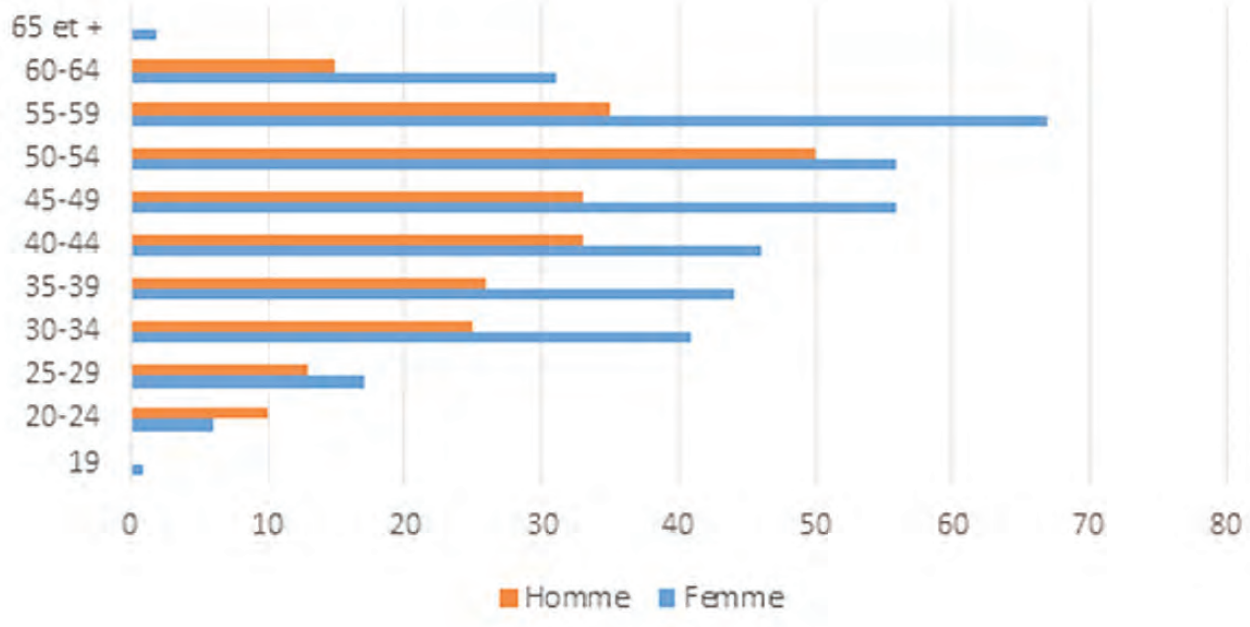

Répartition femmes-hommes des effectifs (titulaires et contractuels)

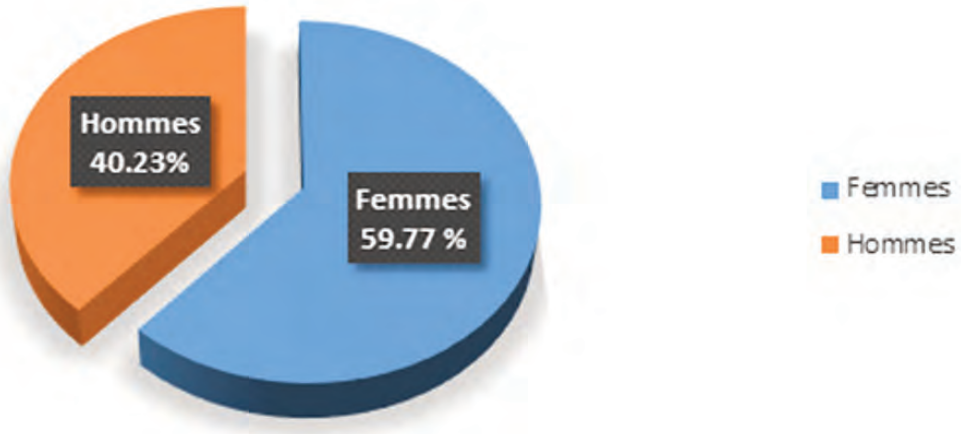

Répartition des agents par catégorie et par sexe

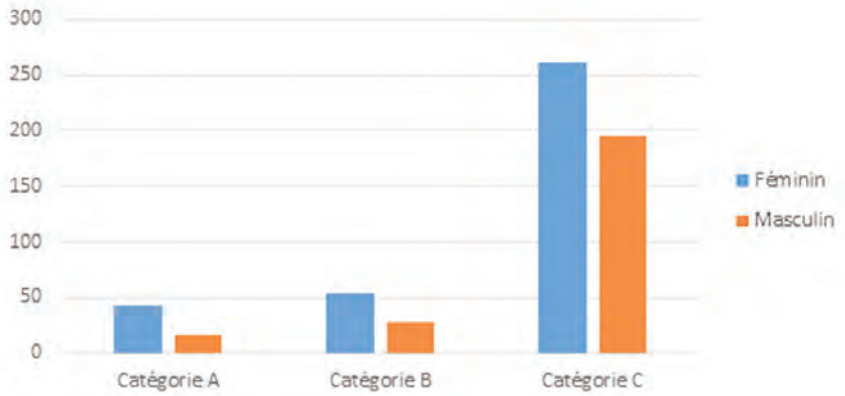

Effectif par filière et par sexe

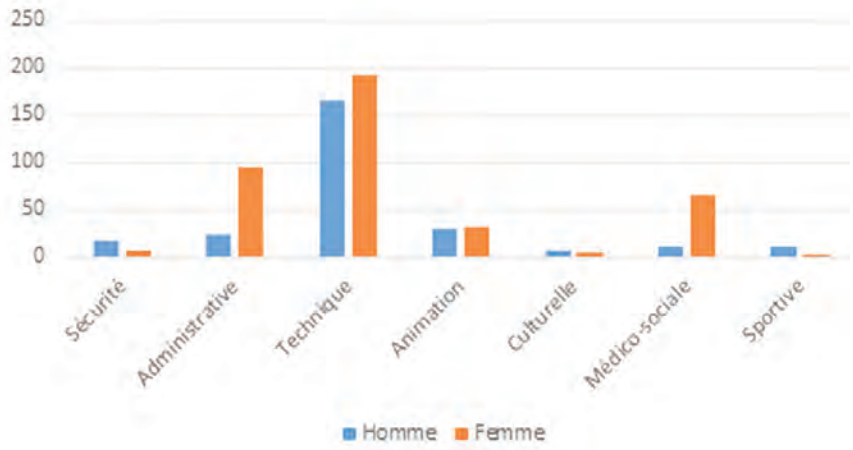

Direction générale

Effectifs : 1 directeur général des services, 1 chargée de mission rattachée au pôle, 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

- Mettre en œuvre le programme politique pour lequel le Maire et l'équipe municipale ont été élus, en garantir ses faisabilités technique, financière et juridique
- Optimiser l'organisation des services municipaux afin de répondre aux besoins tout en conservant l'équilibre financier de la collectivité et proposer, si nécessaire, des arbitrages aux élus
- Organiser et faire vivre, avec le cabinet du maire, les instances permettant une bonne gouvernance de la collectivité et la bonne circulation de l'information

Les missions

Le directeur général des services avec l'ensemble des membres de la direction générale a pour missions :
- l'assistance, le conseil et l'information du Maire et des élus sur tous les sujets communaux
- une aide à la décision
- le pilotage et le suivi des grands projets de la ville
- la production et le développement de services publics de qualité
- les arbitrages nécessaires à la bonne gestion quotidienne des services
- la sécurisation juridique des actes administratifs
- la garantie des équilibres budgétaires
- la gestion du personnel et la cohésion globale
- la défense de valeurs fondatrices d'une cohésion globale, de l'appartenance à une organisation et de l'adhésion au projet

Les directions associées

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique

Direction de l'action sociale et du logement

Service logement / Service solidarité et autonomie

Direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique (DEMAP)

1 directeur

L'orientation stratégique

La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour mission de participer, en lien avec la direction générale, à la définition de la stratégie de conduite du changement et à sa mise en œuvre. Elle contribue, ainsi, à l'adaptation de la collectivité aux nouveaux enjeux.

Les missions

- La direction de l'évaluation et de la modernisation de l'action publique a pour rôle d'accompagner la collectivité dans l'évolution de son organisation.
- Elle évalue et optimise les pratiques au sein de la collectivité ; elle renforce le travail en mode projet, identifie les marges de manœuvre budgétaires en lien avec le pôle ressources (finances, RH, commande publique) et réalise des études sectorielles afin d'aider à la décision et à l'évolution organisationnelle.
- Elle met en place des outils de reporting nécessaires au pilotage de la collectivité.

Les faits marquants en 2022

- Mise en place de l'outil de gestion de projets z0 Gravity
- Étude sur le dimensionnement du futur centre administratif avec élaboration de scénarii
- Réalisation d'une étude sur le secteur périscolaire
- Réalisation d'études comparatives sur les droits d'occupations du domaine public et sur la taxe de séjour
- Analyse des procédures d'attribution des cars municipaux
- Lancement d'un projet de tableau de bord pour le service des ressources humaines

Les perspectives pour 2023

- Finalisation du tableau de bord pour le service des ressources humaines
- Organisation du comité de suivi du dispositif de télétravail
- Contribution à la mise en place d'un dialogue de gestion et à l'organisation d'un comité de gestion
- Organisation d'une revue de projets

Direction de l'action sociale et du logement

1 directrice

L'orientation stratégique

La direction de l'action sociale et du logement, à travers le centre communal d'action sociale (CCAS), assure une action générale de prévention, d'accompagnement et d'orientation des publics fragiles et de développement social dans la commune, en lien avec les partenaires publics, privés et associatifs. Elle développe différentes actions pour renforcer le lien social, instruit les demandes d'aides légales et facultatives, accompagne directement le public en difficulté, plus particulièrement les personnes âgées, les personnes handicapées et leur famille, assure la gestion des urgences pour toute personne en difficulté, ou oriente les demandeurs vers les partenaires compétents. Elle enregistre et gère les demandes de logement, participe aux commissions d'attribution des différents bailleurs. La DASL représente la ville de Bois-Colombes au sein de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine pour les compétences sociales transférées à ce niveau.

Les 2 services de cette direction

Service logement

Service solidarité et autonomie

Service logement

Effectifs du service : 1 chef de service et 1 gestionnaire logement

L'orientation stratégique

Au-delà de sa fonction de guichet enregistreur et d'instructeur des demandes, le service logement tend à renforcer son rôle de communication et d'information afin de rendre les demandeurs acteurs de leur dossier. De plus, les perspectives de réorganisation du service doivent permettre à celui-ci d'être associé au pilotage local de la politique du logement.

Les missions

Le service logement instruit les demandes de logement, enregistre les renouvellements et met à jour les dossiers. Il accompagne les administrés dans leurs démarches auprès des bailleurs et les conseille aussi sur leurs droits et obligations.
Le service logement a aussi pour mission de représenter la ville dans les instances de concertation autour des questions et enjeux liés au logement.

Les faits marquants en 2022

- Début des réflexions pour faire évoluer le fonctionnement du service
- Mise en place de la cotation territoriale pour les demandes de logement social

Les perspectives pour 2023

- Évolution du fonctionnement du service pour dédier des temps à l'instruction des demandes, à l'étude des situations et à la préparation des commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (Caleol)
- Mise en place d'une réunion publique auprès des primo-demandeurs pour renforcer les informations transmises aux demandeurs quant au contexte du logement à Bois-Colombes, aux évolutions réglementaires à venir et aux procédures à respecter pour favoriser la complétude des dossiers
- Déploiement d'un logiciel permettant une instruction plus efficace et la formalisation d'un outil de suivi de l'activité plus fiable
- Poursuite de la participation aux réunions stratégiques avec l'EPT, les services de l'État, les bailleurs pour participer aux évolutions en cours (cotation, gestion en flux…) et aux réflexions à mener autour de la question du logement

Les chiffres

En 2022, sur **1 209** demandeurs résidant et demandant Bois-Colombes comme choix prioritaire, **267** ont été reçus au guichet du service logement pour procéder à l'enregistrement de leurs dossiers.

292 rendez-vous ont été proposés en majorité aux Bois-Colombiens pour faire le point sur leur situation. Ces rendez-vous ont eu pour objectif de cerner les difficultés rencontrées par les demandeurs, d'identifier les besoins et de poser le plan d'action le plus adapté à chaque situation (activation des dispositifs DALO, PDALHPD, plateforme Action Logement…).

9 logements ont été attribués sur le contingent de la ville alors que **106** l'ont été sur les autres contingents (préfecture, bailleurs…).

Service solidarité et autonomie

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 agent d'accueil, 2 référentes sociales (référente handicap et référent seniors), 1 gestionnaire administratif et financier

L'orientation stratégique

Ce service, pilier du centre communal d'action sociale (CCAS), est un service de proximité pour les administrés les plus isolés et les plus éloignés des administrations. Il doit être repéré en tant que tel, tant par les administrés que les partenaires, en se positionnant comme acteur du développement social à l'échelle du territoire, du département et de l'EPT.

Les missions

Le service solidarité du centre communal d'action sociale (CCAS) met en œuvre la politique sociale de la Ville et des actions de solidarité envers ses administrés. Il est en charge d'évaluer pour tous les publics, les situations d'urgence sociale, pour une intervention immédiate ou une orientation vers une structure partenaire. Des aides financières peuvent être accordées à titre exceptionnel aux personnes rencontrant des difficultés.
Le service mène auprès des personnes âgées et/ou ayant un handicap, des actions de prévention, de lutte contre la précarité et l'isolement, ainsi qu'un soutien aux aidants. Pour ceux ayant de faibles ressources, le minimum de ressources communal (MRC) peut leur être attribué après examen de la situation.
Au-delà de l'accompagnement individuel, le service propose aussi des actions collectives et des activités culturelles à destination des seniors inscrits au CCAS et des personnes en situation de handicap.

Forum Giga Seniors à Bois-Colombes le 18 mars 2022

Les faits marquants en 2022

- Organiation du forum Giga Seniors à Bois-Colombes, en lien avec le département des Hauts-de-Seine
- Changement de prestataire pour le portage de repas (rapport qualité/prix)
- Projet de lutte contre la précarité menstruelle
- Sortie intergénérationnelle
- Café-Parents et personnes âgées
- Mise en place des commissions interservices handicap avec d'autres services de la ville
- Formation d'un agent à la formation aux premiers secours santé mentale (PSSM)

Les perspectives pour 2023

- Poursuite des réunions mensuelles de la coordination gérontologique, pérennisation de la réunion trimestrielle de coordination handicap
- Remise en place des conférences handicap ouvertes au public
- Formation en interne « Facile à lire et à comprendre » et formation « Langue des signes française »
- Formation d'un agent aux premiers secours santé mentale (PSSM)
- Travail à mener avec les conseils locaux de santé mentale (CLSM)
- Réévaluation de certains dispositifs (minimum de ressources communal, centre médico-sociaux…)

Les chiffres

961 680 € de budget voté pour 2022

Le compte administratif montre une réalisation à hauteur de 72% pour les dépenses et 75% pour les recettes.

605 visites à domicile pour les travailleurs sociaux

18 000 portages de repas à domicile et à la résidence André-Chénier

85 bénéficiaires du minimum de ressources communal

+ 12,5% du budget consacré aux régies de secours (chèques alimentaires et paiement à des tiers)

27 sorties culturelles réunissant au total **631** participants dont **10** bénéficiaires du MRC

Pôle optimisation des ressources et de la qualité de vie au travail (ORQVT)

1 directrice générale adjointe

L'orientation stratégique

Le pôle optimisation des ressources et qualité de vie au travail a pour objectif d'identifier les marges de manœuvre sectorielles d'optimisation des ressources, tout en assurant une cohérence globale des mesures prises.
Centré sur l'efficience et la pertinence des actions menées, le pôle est également garant et porteur de la politique de qualité de vie au travail. Force de proposition, il déploie les différentes mesures permettant de la garantir.

Les directions et services associés

Direction des finances

Direction des ressources humaines

Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Direction des finances

Effectifs du service : 1 directeur, 1 assistante de direction ; 1 responsable du secteur budgétaire et comptable, 4 comptables, 1 agent comptable ; 1 chef de service du secteur recettes, 1 responsable du PPC, 2 régisseurs

L'orientation stratégique

Garantir les moyens financiers de la Ville en assurant une gestion optimale des ressources financières et un système d'information financière fiable et cohérent ; préparer le vote du budget primitif en début d'année, des décisions modificatives en cours d'année et de l'approbation du compte administratif.
Elle assure également la charge de la gestion de la dette communale (emprunt, trésorerie), la charge des dépenses (travaux, fournitures, services), la charge des recettes (impôts et taxes, dotations et subventions versées par les partenaires financiers de la ville comme le département des Hauts-de-Seine, le conseil régional, l'État, les emprunts et le produit des services).

Les missions

La direction des finances compte deux secteurs :
Le secteur budgétaire et comptable pour l'exécution du budget communal et du service annexe de l'assainissement. Son activité permet de comptabiliser chaque année plus de 30 000 écritures comptables en relation avec près de quarante gestionnaires de crédits.
Le secteur recettes pour la facturation et l'encaissement des prestations communales aux usagers par le biais du point de paiement centralisé (PPC). Il se charge par ailleurs des demandes de subventions et du suivi de leurs versements.

Les faits marquants en 2022

- Mise à jours des tarifs 2022-2023
- Changement de poste comptable de la trésorerie publique d'Asnières-sur-Seine vers le Service de Gestion Comptable de Colombes
- Préparation de la mise en place des autorisations d'engagement
- Actualisation de l'état du patrimoine communal et de l'actif tenu par le comptable (sera poursuivi en 2023)
- Fiabilisation des tableaux de bord

Les perspectives pour 2023

- Mise à jours des tarifs 2023-2024
- Poursuite de la fiabilisation des tableaux de bord et notamment celui concernant les énergies dans la perspective de répondre aux contraintes du décret tertiaire.
- Mise en œuvre du protocole d'échange standard, le PES retour (retour d'informations financières entre le Trésor public et la Ville)
- Mise en œuvre du PES marché (retour d'informations sur les marchés publics entre le Trésor public et la Ville).
- Mise en œuvre de la nouvelle nomenclature comptable M57 applicable au 1er janvier 2024
- Remplacement des macarons de stationnement par l'application «QR Car»pour la gestion des zones bleues
- Mise en place d'un dialogue de gestion

Les chiffres

Exécution d'un budget total de **75 583 991 €**

en dépenses et de **81 693 224 €** en recettes

En section de fonctionnement : **58 957 913 €**

en dépenses et **64 507 500 €** en recettes

12,27 millions € de dépenses d'équipement

29 % des dépenses du budget communal et **82 %** des recettes sont directement gérées par la direction des finances.

6 régies de recettes et **11** régies d'avances

Plus de **16 544** engagements de dépenses et recettes réalisés

22 421 mandats émis (9 451 en dépenses et 12 970 en recettes)

30 500 factures émises pour un montant total de 6 M€ avec en moyenne moins de 10% d'impayé mensuel

Direction des ressources humaines

Effectifs du service : 1 directrice, 1 coordinatrice, 1 agent d'accueil ; 1 chef de service pour la gestion des ressources humaines, 1 conseillère prévention, 1 référent activité santé et NTIC, 1 gestionnaire activité santé, 1 référent attractivité et gestion des compétences, 1 gestionnaire emploi et gestion des compétences ; 1 chef de service administration du personnel, 1 référent paie budget, 2 gestionnaires paie budget, 1 référent carrière, 2 gestionnaires carrière

L'orientation stratégique

La direction des ressources humaines est une direction support qui accompagne les services dans le recrutement et la politique de remplacement des départs (volontaires, retraite…).Elle doit gérer l'adaptation aux nouvelles formes d'organisation du travail. Elle élabore une meilleure prise en compte de la santé et de la qualité de vie des agents au travail. Elle doit avoir une maîtrise de la masse salariale et améliorer l'attractivité de la collectivité tout en engageant une réflexion sur l'employabilité, la mobilité interne et la montée en compétence (GPEEC, formation).

Les missions

La direction des ressources humaines compte deux secteurs :

Gestion des ressources humaines : accompagnement de la vie des services : recrutement, formation, absences, congés, conditions de travail, retraite. Le secteur "emploi-compétences" est dédié aux aspects formation, recrutement, mobilité interne, hygiène, sécurité et reclassement ; le secteur "gestion de l'activité" est consacré à la gestion des éléments qui impactent la carrière des agents : maladies, temps de travail, congés et retraites.

Administration du personnel : gestion des actes de la carrière et de la paie des agents. Le secteur "paie budget" est consacré à la paie des agents communaux et du personnel vacataire ; le secteur "carrières" est dédié à la gestion des aspects individuels de la carrière (actes individuels, notifications, études personnalisées...) et à la gestion des agents sur un plan collectif (évaluation, avancement d'échelon et de grade, promotion interne, allocation perte emploi...).

Les faits marquants en 2022

- Cérémonie d'accueil des nouveaux agents
- Première édition des « Boiscolympiques »
- Élections professionnelles le 8 décembre
- Préparation de la nouvelle instance locale de dialogue social, le comité social territorial (CST)
- Information générale sur les droits à la retraite pour les plus de 57 ans avec le centre intercommunal de gestion (CIG)
- Installation de trois nouveaux défibrillateurs suite à la donation du Lions Club
- Envoi des fiches récapitulatives de salaires 2021 pour la déclaration d'impôts 2022
- Reclassement indiciaire des agents de catégorie C au 1er janvier
- Mise en place du complément traitement indiciaire (CTI) pour la filière médico-sociale
- Intégration des auxiliaires de puériculture en catégorie B au 1er janvier
- Versement de la prime inflation en janvier
- Code de la fonction publique en mars
- Relance des marchés sur la médecine préventive, pour les équipements de protection individuelle (EPI) et les congés bonifiés
- Session d'information sur la mutuelle et la prévoyance

Les perspectives pour 2023

- Revalorisation du SMIC au 1er janvier 2023 : + 1,81 % et au 1er mai 2023 : + 2,22 %
- Relèvement de l'indice minimum de traitement au 1er janvier 2023 (indice majoré : de 352 à 353) et au 1er mai 2023 (indice majoré : 361)
- Revalorisation du point d'indice au 1er juillet 2023 : +1,5 % (4,85 à 4,92)
- Réunion d'information sur la réforme des retraites avec le CIG
- Session d'information sur la mutuelle et la prévoyance
- Cartographie de la collectivité par les services de la médecine du travail
- Formations en interne « hygiène & sécurité »
- Mise en place du CST et de la formation spécialisée
- Formation des membres de la formation spécialisée et du comité social territorial (CST)
- Relèvement à 75 % de la participation des employeurs aux titres de transport
- Attribution des marchés sur la médecine préventive, les équipements de protection individuelle (EPI) et les congés bonifiés

Les chiffres

619 agents permanents au 31/12/2022

23 titularisations

16 mises en stage

49 avancements de grade

1 nomination suite à promotion interne

10 121 paies mandatées

6 comités techniques

2 comités hygiène et sécurité des conditions de travail

1 887 saisies d'absence pour raisons de santé

23 dossiers de saisine auprès du comité médical et de la commission de réforme

16 dossiers de retraite

104 rendez-vous de droit à l'information en vue de la retraite

160 visites auprès du médecin de prévention

36 expertises médicales (hors recrutement)

Direction des affaires juridiques et de l'achat public

Effectifs du service : 1 directrice, 1 assistante de direction, 2 agents à la commande publique, 1 conseiller juridique, 4 agents aux affaires civiles, 3 agents au cimetière

L'orientation stratégique

La direction des affaires juridiques et de l'achat public est une direction support qui a pour objectif de conseiller, accompagner et sécuriser juridiquement la collectivité dans les projets qu'elle mène. La direction est notamment chargée de la commande publique et de la mise en œuvre de la politique achats au sein de la collectivité.

Les missions

- Conseil et expertise juridique auprès des élus, de la direction générale et des services
- Organisation, suivi et déroulement des séances du conseil municipal
- Contrôle de légalité des actes de la commune
- Conseil et organisation auprès des directions en matière d'achat public
- Suivi des procédures de passation de marchés publics
- Rédaction des dossiers de consultation des entreprises (DCE)
- Conseil, assistance et animation dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de la commande publique (définition des besoins, planification, sourcing...)
- Gestion de contentieux
- Gestion de dossiers d'assurance
- Missions relatives à l'état civil, au recensement annuel et au cimetière
- Organisation et suivi des élections

Les faits marquants en 2022

- Organisation matérielle et sécurisation juridique des actes de six conseils municipaux en 2022
- Organisation matérielle et sécurisation juridique des élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et des élections législatives les 12 et 19 juin 2022
- Mise en place de la nouvelle mesure d'état civil qui autorise le changement de nom de famille issu de la filiation au 1er septembre 2022
- Lancement de deux procédures de marchés globaux concernant des projets importants (marché global de conception réalisation pour la construction d'un complexe sportif et d'un parking souterrain, et un marché global de performance pour la construction d'un centre de sport de raquettes)
- Attribution de la délégation de service public pour la gestion et l'extension du centre aquatique de Bois-Colombes
- Lancement et attribution de marchés publics importants : renouvellement du marché d'assurance pour la flotte automobile et dommage aux biens ainsi que le marché de restauration scolaire, les travaux de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours
- Poursuite de la gestion de dossiers contentieux complexes : contentieux relatifs aux marchés de travaux notamment ceux relatifs à la reconstruction du complexe sportif Smirlian, à la réhabilitation-extension de l'école Saint-Exupéry et au réaménagement de la rue des Bourguignons en lien avec la ville d'Asnières-sur-Seine

Les perspectives pour 2023

- Organisation du conseil municipal extraordinaire relatif à la désignation des suppléants aux élections sénatoriales
- Lancement et attribution de marchés publics importants : délégation de service public de fourrière automobile, travaux de remplacement d'éclairage public en LED, renouvellement des baux, attribution du marché de conception réalisation du gymnase et du parking Jean Jaurès, marché global de performance concernant le centre de sport de raquettes...
- Modification des bureaux de vote n°11 et n°12 (Abbé -Glatz) suite aux travaux à venir
- Lancement du projet relatif à la mise en œuvre et au suivi du règlement général de protection des données (RGPD)
- Mise en œuvre du logiciel AIRS DELIB pour le traitement et la gestion des conseils municipaux, des délibérations et des décisions municipales
- Reprise du guide interne de la commande publique
- Reprise des formations sur les marchés publics organisées et préparées par la direction à l'attention des services et directions partenaires
- Reprise de la veille juridique
- Poursuite du suivi de dossiers contentieux complexes (contentieux relatifs aux marchés de travaux)
- Mise en œuvre de la politique d'achat public de la ville : développement du sourcing et des bilans de fin de marché, poursuite du recensement des besoins, de l'aide à la définition des besoins et à la planification des procédures…

Les chiffres

208 825 € de budget : 185 300 € pour les affaires juridiques et les marchés publics et 23 525 € pour les affaires civiles et le cimetière

106 délibérations actées au cours de 6 séances du conseil m unicipal

497 décisions municipales dont 293 relatives à la passation et à l'exécution des marchés publics

180 procédures de marchés publics ayant abouti à une attribution

63 dossiers de sinistres traités

927 actes télétransmis au contrôle de légalité

108 mariages célébrés

88 PACS enregistrés

333 enfants nés en 2022 et domiciliés à Bois-Colombes au moment de leur naissance

8 360 demandes d'acte de naissance, de mariage ou de décès

25 demandes de changement de nom de famille

2 128 inscriptions sur les listes électorales

78 inhumations

Pôle développement urbain, cadre de vie et patrimoine (DUCVP)

Effectifs : 1 directrice générale adjointe, 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

Le pôle développement urbain cadre de vie et patrimoine participe, aux côtés de la municipalité, et des autres pôles, à la définition de la stratégie d'aménagement et de développement urbain, économique et commercial de la commune, et en assure la mise en œuvre.

Il veille aussi à la fois à la sécurité et à la bonne gestion des espaces publics (parcs, espaces paysagers ouverts, places, rues, parkings, infrastructures et réseaux souterrains…), veille à la pérennité et au bon entretien du patrimoine bâti existant, réalise des équipements neufs ou les réhabilite, l'ensemble dans un souci de gestion durable et de qualité environnementale.

Ce pôle assure la qualité de l'accueil et du confort de l'espace public et des bâtiments de la ville et plus globalement du cadre de vie.

OBJECTIFS
- Améliorer le cadre de vie notamment en adaptant les espaces publics aux enjeux environnementaux (renaturation, mobilités douces…)
- Mettre en œuvre la transition énergétique
- Développer et préserver le patrimoine bâti
- S'engager pour une ville durable
- Contribuer au développement économique local
- Coordonner les politiques urbaines, économiques et la gestion du patrimoine public bâti et non bâti

Les directions et services associés

Direction de l'aménagement urbain

Service affaires foncières et patrimoine privé / Service droit des sols / Service hygiène et salubrité

Direction de la construction

Service opérations neuves et réhabilitations / Service entretien et maintenance des bâtiments

Direction des espaces publics

Service espaces verts / Service voirie et déplacements

Service propreté-collecte

Service développement économique et emploi

Direction de l'aménagement urbain (DAU)

Effectifs : 1 directeur, 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

La direction de l'aménagement urbain intervient principalement pour la définition de la politique de développement urbain et à ses différents moyens de mise en œuvre. Elle pilote les projets qui en découlent directement : documents stratégiques et réglementaires (plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat...), intervention foncière, opérations d'aménagement (ZAC...) ou indirectement : programmation urbaine des projets d'équipements (phases préalables, faisabilité ou pré-programme) et de certaines infrastructures stratégiques pour le développement du territoire communal (schéma de déplacement – passerelle, liaison verte… – projets de transports…). Elle procède au quotidien à l'établissement de l'ensemble des documents et certificats nécessaires aux transactions et activités immobilières sur la ville (dossiers de renseignements et certificats d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner...).

Les 3 services de cette direction

Service affaires foncières et patrimoine privé

Service droit des sols

Service hygiène et salubrité

Les faits marquants en 2022

Quartier Nord

- Finalisation des actes de recomposition foncière complexe et du dernier permis de construire de la ZAC Pompidou-Le Mignon (lot A1) avec l'ensemble des partenaires engagés : l'aménageur, l'établissement public territorial (EPT), l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) et le bailleur 1001 Vies Habitat.

Quartier Sud

- Association de la ville par la société du Grand Paris au suivi de la consultation pour la désignation du groupement de conception-réalisation de la future gare du Grand Paris Express Bécon-Les Bruyères

Centre-ville

- Finalisation du « plan paysage » et de la « charte des espaces publics » en déclinaison du schéma directeur du « centre-ville 2030 » confiées au cabinet D&A
- Lancement d'une étude de faisabilité détaillée pour plusieurs franchissements ferroviaires et d'adaptation des ouvrages existants
- Association de la ville par la société du Grand Paris au suivi de la consultation pour la désignation du groupement de conception-réalisation de la future gare du Grand Paris Express Bois-Colombes

Plan local d'urbanisme et réglementations urbaines

- Lancement de la première phase d'étude pour l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (atelier aménagement de l'EPT) et actions de concertation (stand sur le marché de Bois-Colombes, atelier « patrimoine » au château des Tourelles…)
- Approbation et mise en application du règlement local de publicité intercommunal (RLPI) et du règlement territorial sur les changements d'usage

Les perspectives pour 2023

Quartier Nord

- Dernières démolitions de la ZAC Pompidou-Le Mignon et lancement du chantier du lot A1 qui va renouveler l'image de la ville au niveau du carrefour des Quatre-Routes

Quartier Sud

- Aménagement de l'allée des Messageries, dernier grand espace public de la ZAC des Bruyères à livrer et travaux préparatoires à l'installation de la société Sagemcom dans les nouveaux immeubles de bureaux
- Reprise des échanges partenariaux en vue de l'aménagement du pôle multimodal autour de la gare transilien et future gare du Grand Paris Express de Bécon-Les Bruyères

Centre-ville

- Définition des travaux de franchissement ferroviaires et d'adaptation des ouvrages existants en vue de permettre l'aménagement d'un pôle d'échanges multimodal
- Association et cadrages urbains des projets de déclinaison du projet « centre-ville 2030 » : gymnase et parking Jean-Jaurès, renouvellement du groupe scolaire Paul-Bert, mise en valeur du parc des Tourelles, marché temporaire, …

Plan Local d'Urbanisme & réglementations urbaines

- Plan local d'urbanisme intercommunal (atelier aménagement de l'EPT) : diagnostic, approbation du plan d'aménagement et de développement durable et mise au point réglementaire, définition des projets spécifiques à Bois-Colombes, selon un objectif de finalisation du projet début 2024

Programme local de l'habitat

- Montage d'un projet de contrat de mixité sociale à conclure avec l'État

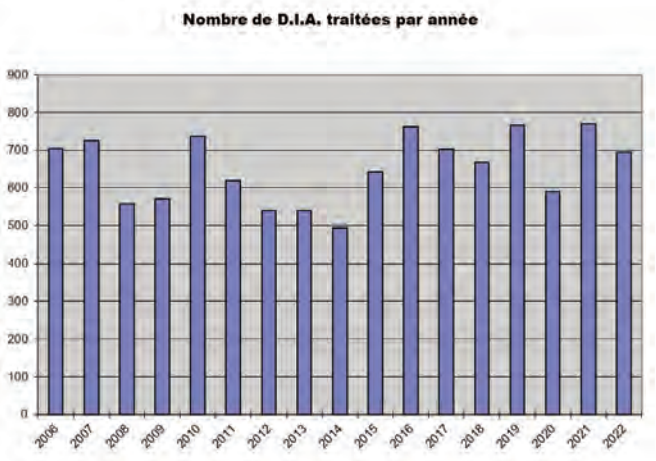

DIA : déclarations d'intention d'aliéner

Les chiffres

Mixité sociale de l'habitat

Au 1er janvier 2022, on compte **13 427** résidences principales (-116) dont **2 613** logements sociaux (-1) soit un taux communal SRU en hausse à 19,46 %

Commission communale de sécurité (CCS)

La CCS a effectué **5** visites dans des établissements recevant du public (ERP) publics et privés

Service des affaires foncières et patrimoine privé

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 agents

L'orientation stratégique

Le service assure d'une part, la gestion locative du patrimoine privé communal et d'autre part, les affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et/ou d'équipements.

Les missions

- Élaboration des contrats, demandes de loyers, régularisations des charges locatives, rapport avec les preneurs et services tiers (syndics d'immeuble, impôts,...).
- Gestion des affaires foncières dans le cadre des opérations d'aménagement et d'équipement de la Ville : acquisitions de biens immobiliers dans le cadre amiable, par voie de préemption ou encore par procédure contrainte d'expropriations, cessions éventuelles, collaboration avec l'établissement public foncier d'Île-de-France.

Les faits marquants en 2022

Mise en œuvre du plan patrimonial :

- Cession en état occupé d'un pavillon sis 1bis, avenue Albert et d'un appartement sis 9, rue du Général-Leclerc, pour une recette totale de 487 186 €

Les perspectives pour 2023

Poursuite de la mise en œuvre du plan patrimonial :

- Mise en vente de deux pavillons sis 112, rue Charles-Chefson et 116, rue Pierre-Joigneaux.
- Renouvellement du marché de télésurveillance / cybergardiennage à effet du 01/07/2023 pour le parking des Aubépines

Les chiffres

2 155 067 € de recettes pour une cession remarquable en faveur de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine (lot A1 ZAC Pompidou-Le Mignon)

118 149 € de recettes pour la cession d'un appartement communal en état occupé sis 5, rue du Général-Leclerc

Stationnement privé/parkings communaux

220 300 € de recettes totales pour 235 places communales de stationnement en location mensuelle (non compris parking public des Aubépines 330 places)

87 demandeurs inscrits sur liste d'attente au 31/12/2022 soit une baisse tendancielle continue de -33,6% par rapport au 31/12/2021

25 attributions en 2022 soit un taux de rotation qui reste supérieur à 10%

Service droit des sols

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 agents

L'orientation stratégique

Le service garantit le respect des règles d'urbanisme et l'application du plan local d'urbanisme de Bois-Colombes

Les missions

Le service droit des sols conseille les administrés sur leurs projets de construction : extension de logement, instruction des demandes de permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir, certificats d'urbanisme ; contrôle des constructions en cours, constat des infractions et visites nécessaires à la délivrance du certificat de conformité.

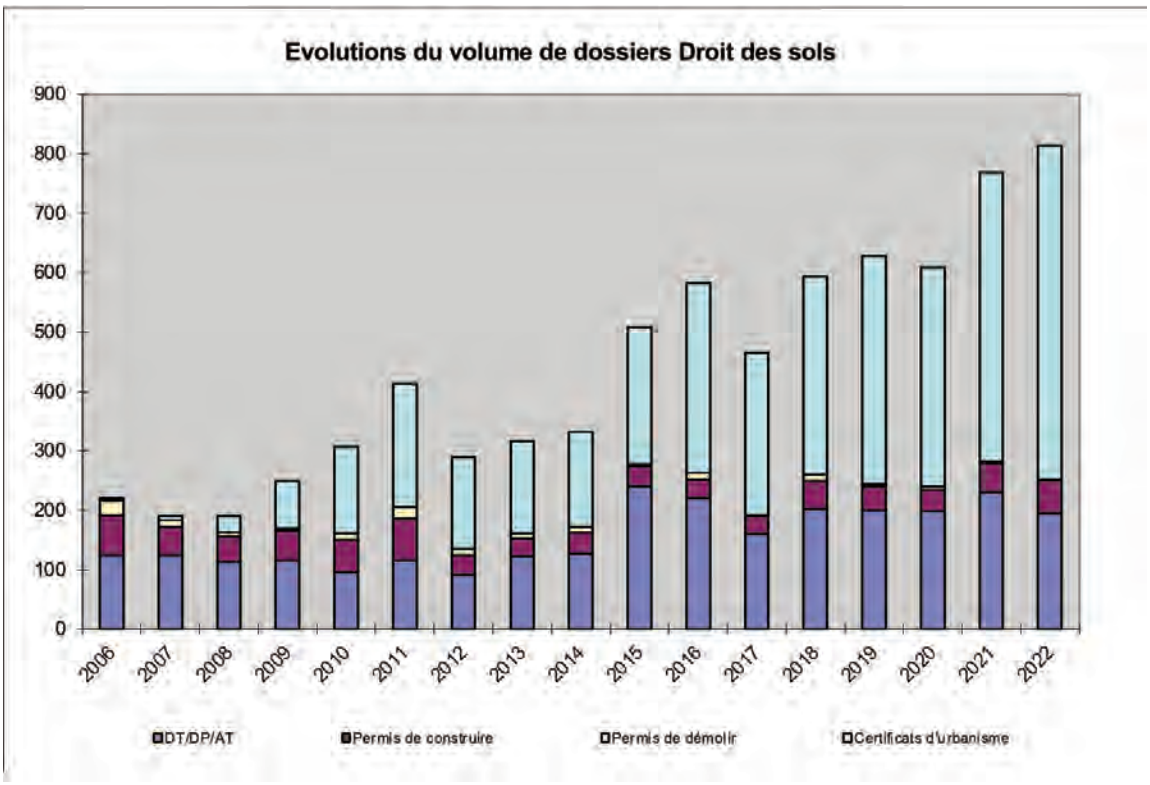

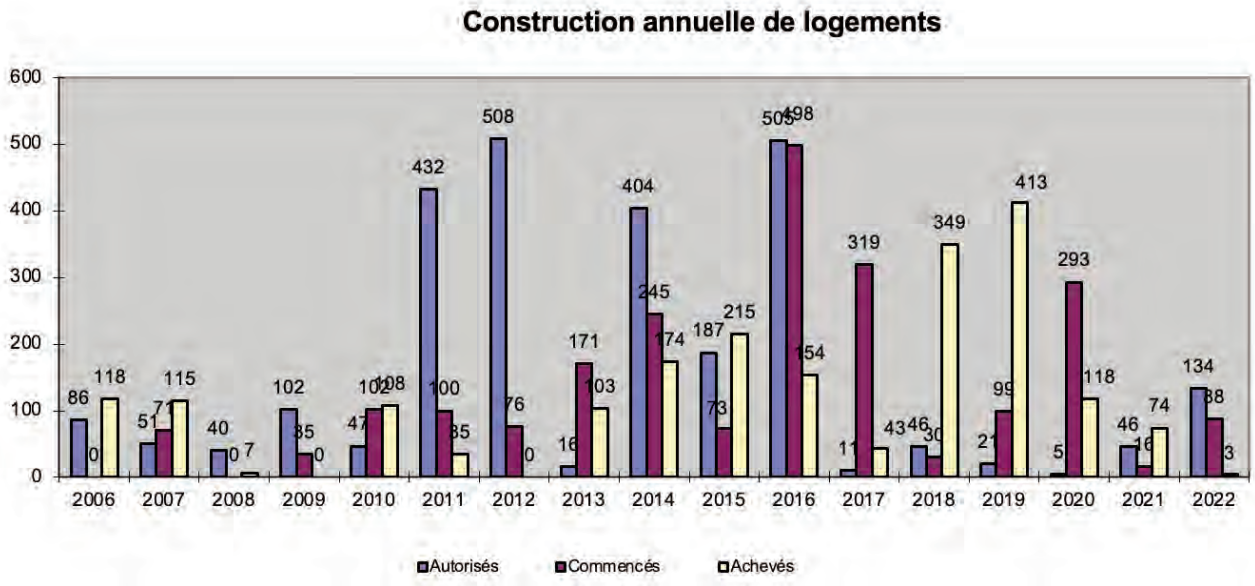

Les chiffres

Dynamique immobilière

501 dossiers de renseignements d'urbanisme pour vente (et 562 certificats d'urbanisme)

693 déclarations d'intention d'aliéner (DIA), soit une baisse de 11 % par rapport à 2021, année record avec effet du rattrapage de l'année 2020, mais un niveau qui reste supérieur à la moyenne décennale (644)

Dynamique de construction

300 dossiers d'autorisation de construire ont été déposés (permis de construire, déclaration préalable, autorisation de travaux pour des établissements recevant du public (ERP), enseignes et permis de démolir), soit +6 %

134 logements autorisés

88 logements mis en chantier

3 logements achevés

Service hygiène et salubrité

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 agent

L'orientation stratégique

Le service hygiène et salubrité intervient principalement dans la lutte contre l'habitat indigne, le suivi de la qualité des commerces de bouche et la lutte contre ce vecteur de virus.

Les missions

- Inspections d'hygiène au sein de logements suite à la réception de fiches de signalement insalubrité
- Procédures relatives à l'habitat insalubre et aux immeubles menaçant ruine
- Instruction du permis de louer
- Convention avec Soliha pour l'aide à l'amélioration de l'habitat
- Élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS)
- Inspections d'hygiène dans les commerces alimentaires de la ville (épiceries, restaurants, fastfood, boulangeries, boucheries…) pour faire respecter la réglementation relative à l'hygiène alimentaire et au système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), une méthode qui prévoit l'analyse des dangers à chaque étape de la production en vue de leur maîtrise, afin d'assurer la sécurité sanitaire des denrées
- Suivi des mesures de contrôle de la qualité de l'environnement (eau, air, bruit)
- Suivi du plan Cclimat air énergie Tterritorial (PCAET)
- Suivi des prestataires Atec Hygiène (dératisation…) et Sacpa (ramassage animaux sur voie publique…)

Les faits marquants en 2022

- Délibération pour la mise en place du permis de louer sur 13 adresses de la ville

Les perspectives pour 2023

- Application du permis de louer à compter du 1er avril 2023
- Élaboration du plan communal de sauvegarde (PCS) avec finalisation en 2024
- Intensification de la lutte contre le moustique tigre, vecteur de nombreux virus

Les chiffres

46 interventions du service hygiène et salubrité en matière d'habitat

31 contrôles d'hygiène alimentaire au sein de commerces de bouche

6 constats pour nuisances sonores

39 interventions pour ramassage d'animaux morts ou errants sur la voie publique

2 campagnes préventives de dératisation des bâtiments communaux et des espaces publiques

1 campagne préventive de dératisation des réseaux d'assainissement et **11** passages curatifs

6 campagnes préventives de dératisation sur le marché communal

2 campagnes préventives de désinsectisation des bâtiments communaux ayant des offices de restauration

Direction de la construction

Effectifs : 1 directrice et 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

La direction de la construction supervise la conception et la réalisation de bâtiments neufs, ainsi que la réhabilitation, la mise en conformité et l'entretien du patrimoine bâti communal. Elle assure le suivi technique et administratif des opérations et des travaux.

Les 2 services de cette direction

Service des opérations neuves et des réhabilitations

Service entretien et maintenance des bâtiments

Service opérations neuves et réhabilitations

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 chargées d'opération, 1 coordinatrice administrative

L'orientation stratégique

Réaliser de nouveaux projets de patrimoine structurants pour la ville décidés par les élus et rénover le patrimoine communal existant dans l'optique d'améliorer le confort des utilisateurs ainsi que la performance énergétique au regard des objectifs environnementaux fixés par le décret tertiaire.

Les missions

Conception et réalisation de bâtiments neufs, de réhabilitation et de mise en conformité en tant que représentant de la maîtrise d'ouvrage ou maître d'œuvre ; pilotage des opérations sur les plans administratif, technique et financier, suivi et réception des travaux.

Les faits marquants en 2022

Études

- Projet de création d'un parc de stationnement souterrain de 218 places et du futur gymnase Jean-Jaurès : assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ; finalisation du programme et lancement de la consultation des entreprises en mode conception-réalisation
- Projet de création d'un futur complexe de sports de raquettes associé à un espace de réception : finalisation du programme et lancement de la consultation des entreprises en mode marché global de performance (MGP)
- Réhabilitation du groupe scolaire Paul-Bert : réalisation des différents diagnostics nécessaires permettant d'élaborer le préprogramme et désignation d'un programmiste
- Projet de création d'un futur centre administratif : désignation d'un programmiste
- Étude technique pour l'application du décret tertiaire (amélioration de la performance énergétique) : finalisation des audits et définition de la stratégie énergétique du patrimoine

Travaux

- Aménagement d'une structure de petite enfance dans un volume brut de béton livré par Hauts-de-Seine Habitat dans un immeuble de logements de la ZAC Pompidou-Le Mignon : livraison des travaux en décembre 2021-janvier 2022.
- Réhabilitation lourde du château des Tourelles en espace artistique : livraison des travaux en janvier 2022
- Aménagement de l'accueil de loisirs Élisa-Deroche dans un volume brut de béton livré par Bouygues Immobilier dans la ZAC Pompidou-Le Mignon : livraison des travaux en avril 2022
- Réhabilitation lourde de la maison de la petite enfance À Tire-d'aile : livraison des travaux en juillet 2022
- Installation des élévateurs dans le cadre de la mise en accessibilité de l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite : livraison des travaux en décembre 2022

Les perspectives pour 2023

Études

- Poursuite du projet de création d'un parc de stationnement souterrain de 218 places et du futur gymnase Jean-Jaurès : assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO) ; désignation du concepteur-réalisateur et lancement de la phase conception.
- Poursuite du projet de création d'un futur complexe de sports de raquettes associé à un espace de réception : désignation du concepteur-réalisateur et lancement de la phase conception.
- Poursuite du projet de réhabilitation du groupe scolaire Paul-Bert : élaboration du programme et du dossier de consultation des entreprises
- Poursuite du projet de création d'un futur centre administratif : élaboration du programme et du dossier de consultation des entreprises
- Poursuite du projet de construction d'une halle de marché provisoire : désignation d'un maître d'œuvre et élaboration d'un programme
- Étude technique pour l'application du décret tertiaire (amélioration de la performance énergétique) : lancement de l'audit énergétique de l'hôtel de ville et du groupe scolaire Jules-Ferry

Les chiffres

Création d'une crèche au rez-de-chaussée d'une nouvelle résidence dans la ZAC Pompidou-Le Mignon

812 m² de plancher

1,02 million € de travaux

Réhabilitation du château des Tourelles

450 m² de plancher

2,7 millions € de travaux

Réhabilitation lourde de la crèche À Tire d'Aile

1 260 m² de plancher

3,1 millions € de travaux

Création d'un centre de loisirs au rez-de-chaussée d'une résidence neuve dans la ZAC Pompidou-Le Mignon

1 500 m² de plancher

1,2 million € de travaux

Service entretien et maintenance des bâtiments

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 assistantes administratives et comptables ; 2 référents travaux délégués ; 2 référents maintenance spécifique ; 2 responsables régie bâtiment, 2 peintres, 2 menuisiers, 2 serruriers, 2 maçons, 2 magasiniers, 2 plombiers, 2 électriciens, 2 peintres anti-graffitis, 2 électriciens éclairage public, 1 chef d'équipe manutention, 2 manutentionnaires ; 1 responsable du parc automobile, 1 adjoint, 5 chauffeurs, 1 mécanicien

L'orientation stratégique

Le service a vocation à répondre, grâce à ses régies, aux différentes sollicitations des services pour l'entretien des équipements et, si besoin, leurs mises aux normes.

Les missions

Le service est en charge de l'entretien des bâtiments communaux, ce qui représente environ 100 000 m² de surface. Il gère également le parc automobile, les travaux délégués et la maintenance spécifique de certains équipements.

Les faits marquants en 2022

Les marchés en cours :

- Marché d'exploitation des installations thermiques : 44 installations (chaufferies, géothermie) contrôlées en permanence
- Marché de maintenance préventive et curative des ascenseurs : 38 ascenseurs répartis sur 26 établissements contrôlés semestriellement
- Marché de maintenance préventive et corrective des portes automatiques : 60 portes/portails contrôlés semestriellement
- Marché de maintenance préventive et curative des systèmes de sécurité incendie : 30 installations de système de sécurité incendie (SSI) et désenfumage contrôlées annuellement
- Marché de fourniture et maintenance des appareils de lutte contre l'incendie : 933 extincteurs et 6 robinets d'incendie armés (RIA) répartis sur 44 établissements contrôlés annuellement.

D'autres missions importantes sont menées toute l'année :

- Contrôles réglementaires quinquennaux et annuels sur 4 ascenseurs pour 2 bâtiments
- Vérification des établissements recevant du public (ERP) et du code du travail sur installation électrique pour 3 bâtiments
- Vérification réglementaire des équipements d'alarme incendie pour 3 bâtiments
- Préparation et participation à 5 commissions communales pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP

Les perspectives pour 2023

- Poursuite du renouvellement de la flotte automobile en carburation propre
- Poursuite de la rénovation phasée du groupe scolaire Jules-Ferry
- Interventions de maintenance des bâtiments suite au déploiement du plan de sobriété énergétique
- Changement de catégorie d'ERP pour l'hôtel de ville

Les chiffres

108 448 € de coût d'entretien du parc automobile (révisions, réparations, pièces détachées, carrosserie, contrôles techniques, passages aux mines) et du matériel thermique du service espaces verts (tondeuses, souffleurs, etc.)

11 200 litres de gazoil

12 997 litres d'essence

7 889 kilos de gaz naturel comprimé

66 782 € de coût de carburant

118 locations de car pour 48 822 €

1,02 million € pour des travaux délégués et de maintenance spécifique, qui représentent environ 142 interventions et chantiers réceptionnés

1 492 factures traitées

1 964 interventions concernant l'électricité, la serrurerie, la plomberie, la manutention, la menuiserie, la maçonnerie, la peinture et les livraisons en magasin ; et **250** interventions concernant l'éclairage public.

700 sorties en autocar, **450** sorties «Transport à la carte», **166** sorties de la navette de la Résidence pour personnes âgées André-Chénier pour le marché

Direction des espaces publics

Effectifs : 1 directrice, 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

La direction des espaces publics s'attache à donner la place au végétal en ville tout au long de l'année, à créer des îlots de fraîcheur et à favoriser les modes de déplacement alternatifs, afin de garantir la douceur de vivre qui fait le charme de Bois-Colombes.

Les 2 services de cette direction

Service des espaces verts

Service voirie et déplacements

Service des espaces verts

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 chef de régie, 30 jardiniers répartis en 5 équipes (équipe secteur 1 (Argenteuil-Déroulède)/ équipe secteur 2 (Déroulède-Messageries)/ équipe gestion de l'eau / équipe serre et jardinage pédagogique / équipe propreté et ouverture des parcs)

L'orientation stratégique

Faire de la douceur de vivre à Bois-Colombes notre marque de fabrique !

Les missions

- Améliorer le cadre de vie des habitants par la présence qualitative et quantitative du végétal en ville et la reconquête des espaces minéralisés
- Définir et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière d'espaces verts en adéquation avec les orientations politiques des élus et les ressources à disposition (humaines et naturelles)
- Concevoir ou participer à la conception de nouveaux espaces verts publics, parcs ou squares
- Mettre en œuvre un mode de gestion efficient du patrimoine vert, des aires de jeux, des réseaux d'arrosage automatique et fontaines
- Protéger et développer le patrimoine vert du territoire ainsi que sa biodiversité
- Développer les connaissances environnementales du grand public
- Assurer une veille juridique et conseiller les élus

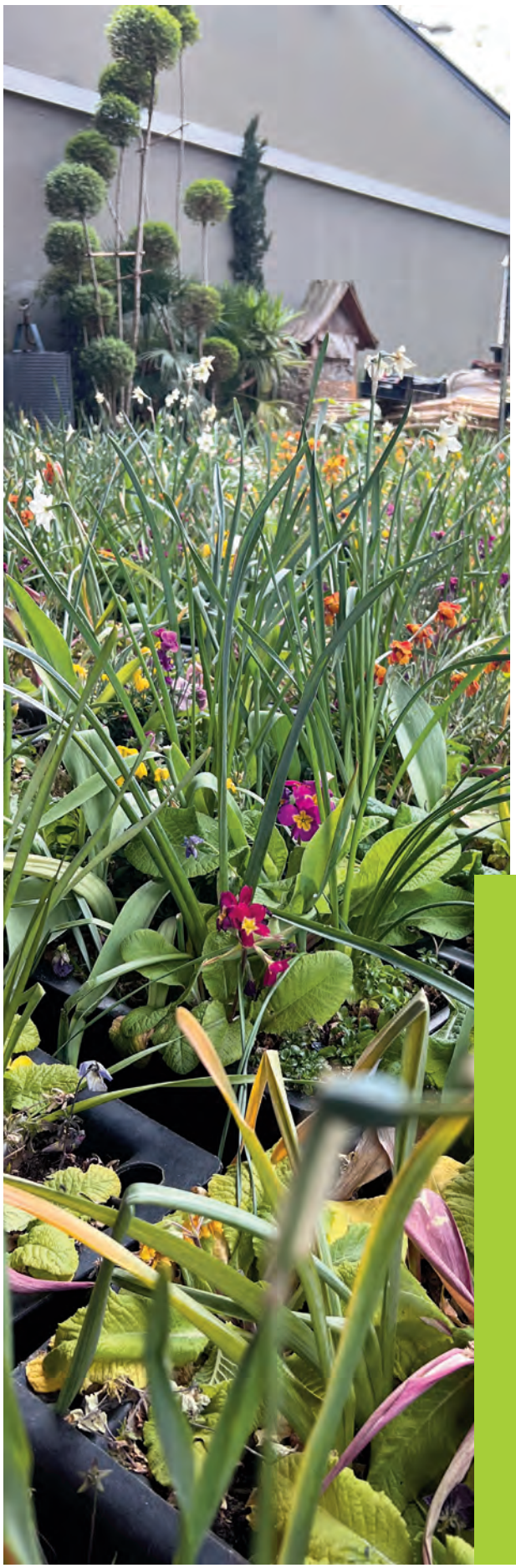

Les faits marquants en 2022

- Amélioration de l'ombrage au parc Pompidou avec la plantation de 31 arbres, l'installation d'un système de brumisation et la mise en place d'une toile d'ombrage
- Verdissement du cimetière par la plantation de 52 arbres
- Conception en interne et réalisation du square À Tire-d'aile
- Désimperméabilisation d'une partie de la cour d'école Jules-Ferry élémentaire

Les perspectives pour 2023

- Renouvellement des arbres de la cour d'école Jules-Ferry maternelle
- Plantation d'îlots verts rue du Général-Leclerc
- Plantation d'îlots verts rue Victor-Hugo
- Densification arbustive sur la promenade verte
- Extension du square Amiral-Courbet
- Ouverture du mail des Messageries
- Attribution du marché d'études pour la rénovation du parc des Tourelles
- Obtention de la 4e fleur avec le comité des villes et villages fleuris... Le passage du jury est prévu en juin

Les chiffres

519 700 € d'investissements (hors opération)

479 200 € de budget de fonctionnement

12 parcs et squares

2 000 arbres

110 jardinières

1 km de promenade verte

18 aires de jeux ou sportives

600 enfants bénéficiant de 10 interventions pour la sensibilisation à la nature

Service voirie et déplacements

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 chargés d'opération, 1 surveillant de voirie, 1 chef d'équipe de paveurs, 4 agents

L'orientation stratégique

- Rénover le domaine routier communal afin d'offrir une meilleure répartition de l'espace public selon les usages et les utilisateurs (piétons, cyclistes et automobilistes)
- Optimiser l'éclairage public afin de réduire les consommations d'énergie

Les missions

- Planifier et coordonner les opérations de rénovation de voirie et d'éclairage public
- Assurer l'entretien et la gestion du domaine public (voirie, éclairage public, signalisation lumineuse tricolore, signalisations horizontales et verticales)
- Assurer le suivi du programme d'enfouissement des réseaux aériens électriques et de téléphonie
- Assurer le suivi des travaux d'aménagement du domaine public dans les deux ZAC Nord et Sud
- Suivi des travaux concessionnaires (des branchements individuels jusqu'au renouvellement complet de réseau électricité, gaz, assainissement, eau, fibre)

Les faits marquants en 2022

- Rénovation complète de la rue Victor-Hugo
- Rénovation complète de la rue du Général-Leclerc
- Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite de 7 traversées piétonnes
- Enfouissement des réseaux aériens dans les rues Manoury et Le Mignon
- Rénovation de l'éclairage public et passage en éclairage LED des rues J.-Brunet, Leconte, Parchappe, H.-Litolff et des avenues Bel-Air et Renée (49 points lumineux)
- Vélib' : déploiement de la seconde station rue du Général-Leclerc
- Place de la Gare-des-Vallées : études pour la rénovation complète de la place en commun avec La Garenne-Colombes
- Renouvellement du marché de rénovation et d'entretien de la voirie

Les perspectives pour 2023

- Rénovation complète de la rue Géraldy
- Rénovation complète de la rue Le Mignon
- Rénovation complète des rues Mary et E.-Carmignat nord
- Mise aux normes PMR de 6 traversées piétonnes
- Réfection de la couche de roulement en enrobés, rue Henry-Litolff
- Rénovation de l'éclairage public et passage en éclairage LED des rues P.-Joigneaux (entre les rues H.-Litolff et M.-Pelletier), des Acacias, des Romains, des Peupliers et avenue des Peupliers (50 points lumineux) + 150 points lumineux issus du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL)
- Élaboration du SDAL
- Étude du réaménagement des rues Hoche, Charles-Chefson (entre l'avenue Renée et la rue A.-Guyot) et A-Guyot (entre la rue Ch.-Chefson et la rue Marceau-Delorme)
- Place de la Gare-des-Vallées : poursuite des études pour rénovation complète en commun avec La Garenne-Colombes
- Renouvellement du marché d'entretien éclairage public/signalisation lumineuse tricolore/illuminations festives
- Renouvellement du marché de fourniture de mobilier urbain

Les chiffres

1,1 million € de budget d'investissement

664 000 € de budget de fonctionnement

42 km de voirie

2 556 points lumineux dont **873** sources LED

1 172 arrêtés d'occupation du domaine public dont **446** emménagements/déménagements, **108** manifestations et expositions et **4** tournages de film

236 potelets posés

45 barrières de ville

72 lisses basses posées pour protéger des espaces végétalisés

24 arceaux vélos posés et **10** parkings 2-roues créés

86 panneaux de signalisation posés et 10 mâts pour des panneaux de signalisation

11 corbeilles de rue posées

168 potelets redressés (utilisation du redresse-poteaux)

12 bornes de granit ou en fonte remplacées

18 poses et déposes de bancs et **2 329** barrières posées pour des manifestations

25 réfections de bancs

7 plaques de rue posées

8 m² de pavage et **20 m²** de marquage au sol réalisés

22 regards et 80 mètres linéaires de caniveaux curés

8 réfections de clôtures

28 interventions d'affichage

34 palettes de sacs à végétaux et **271** bacs livrés

Service propreté et collecte

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 surveillants de propreté-collecte, 1 assistante administrative

L'orientation stratégique

Au-delà de la collecte des déchets et de la propreté des rues, le service engage des actions pour réduire les déchets, améliorer la valorisation des matières organiques et diminuer l'enfouissement en favorisant l'économie circulaire.

Les missions

Le service propreté-collecte est chargé de veiller à la propreté des espaces publics, de lutter contre les actes d'incivilité et les dépôts sauvages, d'assurer le vidage des corbeilles, le désherbage, le déneigement, le nettoyage des déjections canines, le nettoyage des tags/graffitis présents sur le mobilier urbain, de gérer l'élagage.
Il veille aussi à la bonne collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables et papier, du verre, des encombrants, des déchets végétaux, des déchets alimentaires (écoles et marchés alimentaires), de gérer la dotation et la maintenance des conteneurs, ainsi que la mise à disposition des composteurs individuels ou partagés.

Les faits marquants en 2022

- Distribution de composteurs/lombricomposteurs lors de la manifestation Troc & jardin en avril
- Mise en place du tri des emballages recyclables et papiers au sein de la mairie et au service des ressources humaines
- 171 incidents de collecte (conteneurs refusés, encombrants non conformes)
- Achat d'une imprimante pour l'étiquetage des conteneurs
- Mise en place de 14 cendriers pour la collecte des mégots
- Mise en place de la plateforme « Je donne mon électroménager » avec le Syctom
- Accompagnement et formation d'agents sur 3 sites dans le cadre de la mise en place d'un composteur collectif

Les perspectives pour 2023

- Mise en place du tri dans tous les bâtiments communaux et dans les écoles
- Mise en place de la collecte des déchets alimentaires dans les crèches
- Mise en place d'un composteur partagé à l'entrée du parc des Bruyères
- Mise en place du tri des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) au centre technique municipal
- Sensibilisation au tri auprès de l'habitat collectif pour améliorer la gestion différenciée des déchets

Les déchets ménagers collectés

Ordures ménagères : 5 956 tonnes
(- 6% par rapport à 2021)

Emballages recyclables : 1 372 t.
(- 1,20% par rapport à 2021)

Végétaux (en porte-à-porte et au centre technique municipal) : 442 t. (- 13% par rapport à 2021)

Verre : 696 t. (- 7,15% par rapport à 2021)

Encombrants : 357 t. (- 9% par rapport à 2021)

Je donne mon électroménager : 445 collectes de 601 appareils électroménagers

Les chiffres

1,75 million € de budget
dont 1,65 million pour le nettoiement urbain

134 composteurs en bois délivrés à des habitants

124 lombricomposteurs délivrés à des habitants

771 interventions pour les bacs

271 livraisons de bacs

Service développement économique et emploi

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 chargée de mission commerces et artisanat, 1 assistante administrative, 1 régisseur des marchés, 1 régisseur adjoint, 3 monteurs du marché

L'orientation stratégique

Le service développement économique et emploi veille au dynamisme et à la diversité économique du territoire communal, et travaille également à la correspondance offre et demande d'emploi au niveau local pour les habitants. Via son action combinée sur ses 3 axes interconnectés (entreprises/commerces/emploi), il participe à atteindre un objectif de richesse de la vie et des usages locaux à Bois-Colombes.

Les missions

- Coordonner la stratégie de développement économique, développer l'attractivité du territoire à travers l'aide à l'implantation de nouvelles entreprises et l'accompagnement du tissu économique existant.
- Animer et développer le réseau de commerces de proximité et d'artisans du territoire : définition et mise en œuvre de la politique de développement stratégique des commerces et artisans, accompagnement au développement…
Le service est l'interlocuteur pour les démarches administratives réglementaires liées à l'exploitation d'un établissement recevant du public (ERP) comme un débit de boissons, déballage, étalage, terrasses…). Il a la charge du pilotage/gestion des 3 marchés forains. Il gère également la rédaction et le suivi d'appels à manifestation d'intérêt pour les zones accueillant des foodtrucks et pour l'identification de porteurs de projet sur certaines cellules commerciales.
- Assurer la coordination de la politique publique de l'emploi du territoire. A ce titre, il rassemble les acteurs du service public de l'emploi local (SPEL) : Ville/Pôle Emploi/Maison de l'emploi/Mission locale et de façon ponctuelle tout autre acteur intervenant sur le champ de l'insertion et l'emploi.
Il oriente les demandeurs d'emploi vers les structures en charge de les accompagner à la réalisation de leur projet professionnel, favorise la mise en relation des demandeurs d'emploi et entreprises locales…
- Gérer la taxe de séjour des hébergements touristiques et l'enregistrement des meublés de tourisme.

Les faits marquants en 2022

- Consolidation du guichet accompagnement à la création d'activité initié en novembre 2021, pour accompagner au plus près du territoire les porteurs de projets
- Appel à manifestation d'intérêt pour accueillir un café-salon de thé au parc des Tourelles
- Mise en place d'un dispositif d'aides aux commerces et à l'artisanat qui prendra fin le 31 décembre 2025
- Validation par les élus de secteur d'un plan stratégique opérationnel sur 5 ans basé sur l'étude de la Semaest sur le développement commercial de 2021
- Étude du projet de foncière commerces : une étude complémentaire d'appui à la consolidation du projet a été menée sur l'année 2022, aboutissant à la réorientation du projet initialement acté en partenariat avec la ville d'Asnières-sur-Seine
- Cartographie dynamique des activités économiques du territoire a été finalisée (outil interne de pilotage) avec une version dédiée aux activités sociales et de santé
- Projet « Bourguignons en fête » (piétonnisation de la rue des Bourguignons le samedi 8 octobre, avec animations de rues, jeux chez les commerçants partenaires des rues Mertens et Raspail…) organisé conjointement avec la ville d'Asnières a été réalisé en 2022 (pilotage Asnières-sur-Seine), avec la mise en place d'un marché des créateurs incluant 20 artisans
- Concernant les marchés, une animation a été organisée et menée directement par le service fin 2022 pour accompagner l'association des commerçants des marchés (renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'association suite au départ en retraite du président)
- Observatoire de l'emploi et le comité mensuel emploi du Service public de l'emploi local (SPEL) ont été consolidés. Il a notamment permis la mise en œuvre de l'action « carrousel des métiers » fin 2022 (sensibilisation de 150 jeunes en terminale du lycée Balavoine, en partenariat avec le bureau information jeunesse et la Maison de l'emploi), ainsi que la consolidation des clauses d'insertion sur le territoire (dont la réhabilitation du lycée A.-Camus avec la mise en œuvre de clauses qualitatives dont plusieurs contrats d'apprentissage signés sur les métiers d'électricien, de plombier, de carreleur…)

Les perspectives pour 2023

- Partenariat avec la Métropole du Grand Paris pour la cité artisanale
- Soutien et accompagnement des commerces expropriés en vue des travaux du Grand Paris Express
- Création et mise en place d'une foncière commerciale
- Recherche de porteurs de projets qualitatifs pour les locaux vacants afin de favoriser l'implantation de commerces dans des secteurs en carence (restauration de qualité, équipement de la personne)
- Préemption de baux commerciaux en suite de transmission de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) sur des secteurs d'intervention prioritaires (centre-ville, quartier Nord, Bruyères)

Les chiffres

une dizaine de grands groupes

503 entreprises artisanales

390 cellules commerciales

Moins de 6% de taux de vacance dans les locaux commerciaux

12 500 emplois sur la commune

150 000 € inscrits au budget 2022 pour le dispositif d'aides aux commerces et à l'artisanat

3 marchés forains totalisant **61** abonnés

Pôle Digitalisation des services et relations usagers (DSRU)

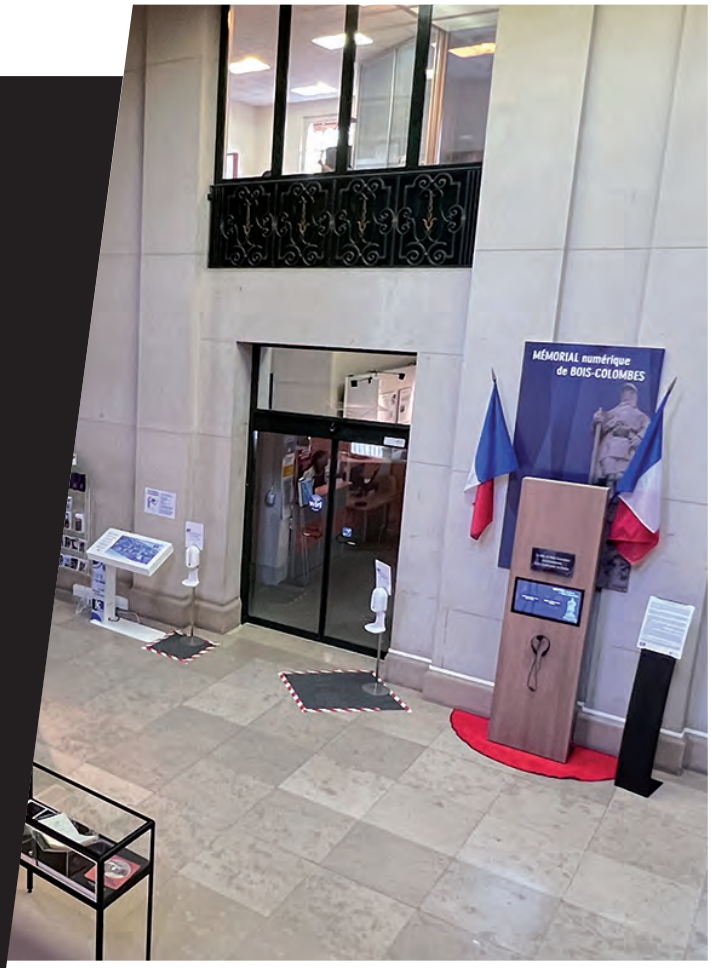

Effectif : 1 directeur général adjoint

L'orientation stratégique

La digitalisation de l'ensemble des processus métier et une communication dynamique, fluide et efficace sont à favoriser. Ce pôle a pour vocation l'accompagnement de l'usager dans l'ensemble de ses démarches et le déploiement de solutions innovantes à destination des administrés.

Les directions et services associés

Direction de la communication

Direction des systèmes d'information

Service police municipale

Service espace citoyen

Service des relations publiques et de la vie associative

Direction de la communication

Effectifs du service : 1 directrice, 1 graphiste, 1 rédactrice, 1 rédactrice numérique, 1 chargée de communication interne, 1 webmestre

L'orientation stratégique

La direction de la communication garantit la mise en œuvre de la communication des politiques publiques et des événements dans le respect de la législation, des contraintes budgétaires et administratives et des calendriers. Elle est garante de l'image de la ville et participe à sa notoriété par le biais des documents qu'elle produit directement, pour les services ou les associations.

Les missions

Elle dispose de 2 pôles d'activité :

Communication externe :

— Collecte des infos, rédaction, maquette et mise en forme pré-presse des différentes publications de la ville : le *Journal de Bois-Colombes*, *Sortir à Bois-Colombes*, la *Lettre du Maire*, les guides, les plaquettes, catalogues, dépliants, affiches, invitations, flyers ou livrets pour les différents services ou associations de la ville
— Gestion du site www.bois-colombes.fr, de l'appli Bois-Co Mobile, des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Linkedin) et des SMS d'alerte pour les Bois-Colombiens
— Création de supports de communication numériques (newsletters) et réalisations de vidéos
— Gestion de la signalétique, de l'affichage, des panneaux lumineux d'information
— Gestion des reportages photos et de la photothèque
— Gestion des relations presse
— Gestion des expositions du 1er hall de la mairie
— Gestion administrative et comptable de la direction

Communication interne :

— Réalisation de la lettre interne mensuelle, gestion du site intranet
— Réalisation des cartes de visites, blocs, chevalets et badges pour le personnel ; signalétique interne

Les faits marquants en 2022

- Lancement du compte Instagram de la ville et de la page Linkedin de la ville
- Développement des vidéos en lien avec un ou deux sujets pour chaque numéro du Journal
- Refonte de la Lettre éco PDF en newsletter réalisée sur wordpress
- Création des fiches « éducation artistique culturelle » et d'un padlet pour communiquer sur les actions culturelles à l'école, au collège et au lycée
- Communication pour l'inauguration du château des Tourelles, du centre de loisirs Élisa-Deroche, de la maison de la petite enfance À Tire-d'aile…
- Deuxième JBC hors-série retraçant l'histoire de la ville pour clore les 125 ans
- Changement de maquette et d'identité visuelle pour le carnet de saison
- Changement du format de la lettre interne (passage de A4 à A3)
- Participation à la dématérialisation des documents (dossiers de subvention, d'inscription, des pièces administratives…)
- Lancement de l'opération Saint-Valentin le 14 février sur les panneaux lumineux et les réseaux sociaux
- Dépôt de la marque « Bois-Colombes 1896 »

Les perspectives pour 2023

- Transformer la newsletter « spectacles et cinéma » de la salle Jean-Renoir pour l'élargir à tous les événements culturels, en partenariat avec la direction des affaires culturelles
- Refondre la signalétique intérieure de l'hôtel de ville
- Créer un 2e circuit numérique dans le quartier sud
- Créer un portfolio pour les 125 ans de la ville
- Préparer un livre jeunesse illustré
- Fidéliser les abonnés aux réseaux sociaux en augmentant les interactions sur les publications, en faisant plus de vidéos sur Instagram et plus de contenus sur Linkedin
- Reprendre les relations presse mises en sommeil
- Élaborer un clip pour les réunions publiques d'information
- Créer les signalétiques des 2 équipements À Petit Pas et Élisa-Deroche

Les chiffres

308 000 € de budget

5 numéros du *Journal de Bois-Colombes* et **1** hors-série

11 numéros du *Sortir*

200 affiches créées, **50** dépliants et livrets réalisés pour les services et les associations

12 000 mails reçus et **8 049** envoyés

200 visites par jour du site intranet

11 lettres internes

967 abonnés à la newsletter du site

2 731 téléchargements de l'appli Bois-Co mobile

2 347 abonnés sur Facebook

1 295 abonnés sur Instagram

1 096 abonnés sur Linkedin

375 abonnés à la chaîne YouTube

1 447 scans des QR codes du circuit découverte du centre-ville

350 messages diffusés sur les panneaux lumineux d'information

Direction des systèmes d'information

Effectifs du service : 1 directeur, 2 chefs de service, 1 administrateur réseau, 4 techniciens, 1 assistante ; 1 chef d'équipe et 2 agents à la reprographie, 2 agents au courrier, 2 appariteurs

L'orientation stratégique

L'orientation stratégique de la DSI consiste à aligner les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec les objectifs globaux de la municipalité. Cela implique de mettre en place des solutions numériques innovantes pour optimiser les services municipaux, renforcer la participation citoyenne et améliorer l'efficacité administrative. De plus, la DSI doit également garantir la sécurité des données et assurer une gouvernance informatique solide pour répondre aux besoins évolutifs de la collectivité et de ses administrés.

Les missions

Elle dispose de 3 pôles d'activité :

Informatique et NTIC : participation aux projets liés à l'évolution du système d'information de la Ville ; mise en place de nouveaux outils informatiques et de télécommunication ; achat, installation et configuration de nouveaux matériels et logiciels TIC ; administration et maintenance du réseau informatique et de télécommunication ; assistance et dépannage des utilisateurs du système d'information ; gestion des consommables et autres petites fournitures informatiques et de télécommunication ; structuration et sécurisation des informations numériques entrantes et sortantes du système d'information de la Ville en collaboration avec les services utilisateurs au travers de 2 services clefs : administratif et fonctionnel ; production et infrastructure.

Achats-fournitures : gestion des copieurs dans les services, du mobilier et des fournitures de bureau, gestion des appariteurs. Éditique : reproduction en nombre de documents, réalisation de travaux de finition sur les documents reproduits, mise sous pli de documents en vue de leur expédition ; entretien courant du matériel de la reprographie ; gestion du stock de consommables et de fournitures nécessaires à la reprographie.

GEC : enregistrement, scan, classement et transmission du courrier entrant et des mails arrivant du site web de la Ville ; réception, enregistrement et affranchissement du courrier sortant ; recherche d'informations à destination des services ; alimentation des indicateurs d'activités ; ramassage et distribution du courrier dans les services.

Les faits marquants en 2022

- Mise en place du dispositif France Relance « parcours de cybersécurité » pour l'amélioration de la cybersécurité au sein du système informatique de Bois-Colombes (dispositif subventionné à 70% par l'État)
- Acquisition d'une solution de gestion des délibérations pour la direction des affaires juridiques
- Acquisition d'une solution de gestion de projets
- Acquisition d'ordinateurs portables pour mise en place permanente du télétravail des agents avec docks de connexion et webcams (en remplacement des unités centrales de bureau)
- Mise en place de 3 bornes interactives à destination du public (mairies de quartier, hôtel de ville)
- Équipement en écran multimédia de la salle de réunion du 3e étage et de la salle de réunion de l'espace Duflos
- Extension du wifi public à l'espace Duflos et au complexe sportif Smirlian
- Câblage de diverses classes des écoles Gramme, Françoise-Dolto et La Cigogne
- Liaison en fibre optique et câblage des accueils de loisirs É.-Deroche, À Tire-d'aile, du château des Tourelles et au relais petite enfance À Petit Pas
- Fin de l'évolution du parc IPBX Mitel (réseau de téléphonie interne) sur sites distants, migration du logiciel de taxation
- Acquisition d'une solution de softphonie
- Mise en place d'un enregistreur de communication sur le réseau téléphonique de l'hôtel de ville
- Remplacement des serveurs de stockage du centre de supervision urbain (CSU)
- Changement de 13 caméras obsolètes
- Élimination des liaisons radio de 3 caméras
- Renouvellement du parc de 20 copieurs dans les services et de 10 copieurs dans les écoles et au cabinet du maire
- Remplacement de la ferme de serveurs virtualisés au sein de la salle informatique du service (baies, lames, serveurs de stockage, réplication, sauvegarde)

Les perspectives pour 2023

- Dématérialisation de la fiche de paie
- Mise en place de solutions pour lutter contre la cybercriminalité
- Installation de 4 caméras fixes supplémentaires et de 2 caméras nomades
- Acquisition d'un logiciel d'intelligence artificielle pour le centre de supervision urbain
- Remplacement du cœur de réseau
- Mise en place du nouveau lien internet (passage de SFR vers Bouygues)
- Acquisition du nouveau logiciel de demande de logements sociaux pour le centre communal d'action sociale

Les chiffres

815 850 € d'investissement en informatique/NTIC

100 000 € d'investissement en téléphonie

277 250 € d'investissement en vidéoprotection

30 copieurs changés

3 bornes interactives installées à l'accueil des mairies

2 salles de réunion / formations multimédia

Service police municipale

Effectifs du service : 1 chef de service, 24 policiers municipaux, 13 agents de surveillance de la voie publique, 12 agents de square, 8 opérateurs vidéoprotection au centre de supervision urbaine, 1 agent administratif

L'orientation stratégique

- Assurer la sécurité et la tranquillité publique en mettant en place des patrouilles régulières et en répondant rapidement aux appels d'urgence
- Renforcer la prévention de la délinquance en étant proche des citoyens, des écoles et des associations locales en faisant preuve d'un grand discernement
- Améliorer la qualité de vie en veillant au respect des règles et des normes de la ville, en particulier en matière de stationnement, de circulation routière et de lutte contre les nuisances

Les missions

Surveillance de la voie publique (avec le soutien des caméras de vidéoprotection), contrôle de la bonne application des arrêtés municipaux, surveillance des biens communaux et des collèges ; animations de prévention lors de manifestations publiques (brocantes, manifestations sportives ou culturelles, marchés, commémorations…) ; application des pouvoirs de police du maire en matière de stationnement gênant et payant ; gestion totale de la fourrière et gestion des objets trouvés dans la ville.

Les faits marquants en 2022

- Poursuite du développement des implantations de caméras du centre de supervision urbain (CSU)
- Nouveaux serveurs CSU et mur d'images
- Suppression des liens radio de certaines caméras au profit d'un lien fibre optique
- Renouvellement d'anciennes caméras dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement

Les perspectives pour 2023

- Mise en place d'une intelligence artificielle (IA) dans le système du centre de supervision urbain (CSU)
- Mise en place de caméras nomades sur la ville
- Poursuite du déploiement des caméras de vidéo-surveillance

En 2022, 127 interpellations par les agents de police municipale contre 227 en 2021, soit une baisse de 44%

Les chiffres

79 caméras en service sur la voie publique

6 véhicules sérigraphiés et équipés dont 1 électrique

9 VTT + **5** VTT électriques

3 motos

5 scooters dont **2** électriques

280 opérations tranquillité vacances

25 486 contraventions dressées dont 11 971 au titre du forfait post-stationnement

668 enlèvements de véhicules pour mise en fourrière

127 interpellations (117 délits de droit commun et 10 délits routiers)

132 procédures administratives

744 h de relecture de bandes de vidéoprotection suite à réquisitions judiciaires émanant de la police nationale

sur **141** réquisitions judiciaires, 104 ont donné lieu à des relectures positives par les caméras du CSU

Service espace citoyen

Effectifs : 1 chef de service, 1 chef d'équipe, 12 agents d'accueil, 2 gestionnaires inscription-famille

L'orientation stratégique

L'orientation stratégique du service vise à améliorer la qualité et la simplification du parcours de l'usager, en mettant en place des dispositifs de mesure et d'évaluation, une mobilisation des équipes, une communication régulière et l'intégration de retours d'expériences usagers.

Les missions

- Définir, gérer et optimiser les démarches des usagers (demandes, gestion famille, accueils, courriers, GEC-GRC, diffusions et reprographie)
- Veiller au bon traitement des demandes usagers sur l'ensemble des secteurs
- Moderniser les processus d'accueil des citoyens dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue
- Proposer, concevoir et optimiser les processus d'inscription opérationnels, concentrer la gestion de toutes les inscriptions aux activités de la ville au service démarches famille et inscriptions

Les faits marquants en 2022

- Augmentation des démarches digitalisées et simplifiées en étroite collaboration avec la direction de la communication
- Mise en place par le service inscriptions, de rendez-vous usagers pour l'accompagnement aux démarches digitalisées et création de son compte en ligne
- Augmentation du nombre de passeports et de cartes nationales d'identité délivrés

Les perspectives pour 2023

- Créer une direction de la relation aux usagers en regroupant les accueils, les inscriptions, le courrier et la reprographie
- Avancement des travaux et livraison de la nouvelle mairie de quartier Mermoz
- Renouvellement du parc informatique de la préfecture pour la délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité dans les 3 structures d'accueil
- Renouvellement du logiciel de traitement des services postaux pour les mairies de quartier
- Renouvellement du parc des copieurs / monnayeurs des 3 structures d'accueil
- Diagnostic des appels non décrochés dans les services par l'équipe du standard
- Étude du taux de fréquentation des accueils et du nombre de démarches citoyennes
- Maintien et amélioration des procédés d'inscription digitalisés, collaboration active avec les directions de l'action éducative et jeunesse et sport : réunions avec les chefs de services et directeurs, circuit de validation des éléments de communication
- Amélioration des services : réorganisation des 3 structures d'accueil (hôtel de ville, Mermoz, Bruyères) par la création de postes de coordinateurs sur chaque structure d'accueil, afin de proposer aux usagers, un référent permanent de proximité

Les chiffres

46 775 € de dotations de la préfecture

6 698 passeports délivrés (2 421 de plus qu'en 2021)

5 883 cartes nationales d'identité délivrées (2 253 de plus qu'en 2021)

12 060 inscriptions réalisées du 1er septembre 2021 au 31 août 2022

2 285 quotients familiaux calculés

88% des démarches familles et inscriptions 2021-2022 proposées sur Bois-Co Déclic sont faites en ligne

Service des relations publiques et de la vie associative

Effectifs du service : 1 chef de service + 2 chargées de relations publiques

L'orientation stratégique

Les manifestations publiques sont le miroir et l'image de la ville. Ce service a à cœur de faire vivre la ville et de l'animer avec un grand nombre de manifestations publiques dans les 3 quartiers de la ville.

Les missions

Le service des relations publiques a pour mission d'exécuter les commandes politiques validées par les élus et de concevoir, organiser et piloter les manifestations publiques (Troc & jardin, fête de la ville, Fête vous plaisir avec le forum des associations, 13 juillet, Jeunesse en fête, brocante, Bourguignons en fête, fête de Noël…), les cérémonies et réceptions (fête du personnel, médaille du travail, fête des voisins…), les inaugurations, les premières pierres (école, crèche, parc, square…) et les commémorations patriotiques.

Le service a également pour mission de piloter les animations commerciales (journées commerciales en juin et fête du commerce en décembre) en lien avec les manifestations publiques, d'accompagner les associations rattachées au service (demandes de subventions, planning d'occupation des salles, demandes de matériel, conventions de mises à disposition de locaux…) et de développer les projets d'échanges et de jumelage avec la ville de Neu-Ulm (en lien avec le conservatoire, le conseil municipal des jeunes, la culture, les sapeurs-pompiers, le lycée Albert-Camus…)

Les faits marquants en 2022

- Troc & jardin et ses animations place Mermoz
- Le retour de Fête vous plaisir au parc des Bruyères
- Le bal et feu d'artifice du 13 juillet
- La fête de la ville sur le thème « contes et légendes » place de la République
- Jeunesse en fête avec des animations au parc Pompidou, un concert, une soirée foodtrucks et un feu d'artifice place Mermoz
- La 1re édition de la Journée du numérique place de la République
- Le vide-greniers place du marché et ses alentours après 2 ans d'absence
- La 1re édition de Bourguignons en fête avec la ville d'Asnières-sur-Seine
- Le Forum des vins et des produits régionaux avec le Lions Club au gymnase Jean-Jaurès
- La fête de Noël avec l'installation d'une tyrolienne géante place de la République

Les perspectives pour 2023

- La fête de la ville sur le thème « Voyage autour du monde »
- La 2e édition de Bourguignons en fête organisée cette année par Bois-Colombes
- La fête de Noël avec un très beau spectacle lumineux en animation phare

Les chiffres

10 manifestations publiques par an

15 commémorations patriotiques par an

20 cérémonies, réceptions, inaugurations

58 associations subventionnées par la Ville

40 associations soutenues par le service, sur les 115 associations déclarées à Bois-Colombes

107 associations au forum des associations

233 exposants à la brocante

2 200 visiteurs au forum des vins

2 000 à 3 000 visiteurs présents sur chaque grande manifestation publique

Pôle développement éducatif, sportif et culturel (DESC)

Effectifs : 1 directrice générale adjointe, 1 chargé de mission rattaché au pôle

L'orientation stratégique

Le pôle participe au développement des politiques éducative, sportive et culturelle. À ce titre, il présente des actions pédagogiques qui s'adressent aux enfants, aux jeunes, et aux familles. La vocation du pôle est, ainsi, de satisfaire aux besoins d'activités, d'accueil et d'animation, tout en veillant à proposer un haut niveau de service aux Bois-Colombiens. Il offre également des innovations adaptées aux demandes des usagers. Ce développement s'appuie, notamment, sur un solide tissu associatif et institutionnel. C'est pourquoi le processus de consolidation des relations partenariales constitue un axe majeur en faveur de propositions innovantes.

Les directions et services associés

Direction de l'action éducative

Service enseignement / Service enfance / Service restauration, gardiennage et entretien

Direction de l'action culturelle

Secteur spectacles et cinéma (salle Jean-Renoir et scène Mermoz) / Secteur expositions et arts visuels (château des Tourelles) / Secteur enseignement artistique (centres culturels) / Médiathèque / Service archives et patrimoine culturel

Direction jeunesse et sports

Service jeunesse / Service des sports

Service petite enfance

Direction de l'action éducative (DAE)

Effectifs du service : 1 directrice, 1 assistance administrative

L'orientation stratégique

La direction de l'action éducative a pour vocation d'assurer l'articulation entre ses trois services et les partenaires en charge des enfants qui sont accueillis dans les écoles primaires de Bois-Colombes. Elle élabore et assure la mise en œuvre et le suivi du projet éducatif territorial (PEdT) de la Ville. Elle traduit les orientations politiques éducatives et pédagogiques pour accompagner les services à la bonne mise en œuvre des projets et actions qui en découlent. Elle est le lien entre la direction générale et les services pour garantir une bonne communication et une qualité de service public.

Les 3 services de cette direction

Service enseignement

Service enfance

Service restauration, gardiennage et entretien

Service enseignement

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 coordinatrice, 1 gestionnaire, 3 infirmiers et infirmières scolaires

L'orientation stratégique

- Accompagnement des écoles sur le développement numérique
- Implication et coordination des services de la DAE dans les réflexions autour des rénovations des écoles
- Application des axes de travail prévus dans le document du projet éducatif de territoire (PEdT)

Les missions

Le service enseignement gère les inscriptions scolaires et la sectorisation, les moyens alloués aux écoles primaires (matériels pédagogiques, aides aux projets) et l'équipe de santé scolaire. Il co-construit et aide à mettre en œuvre les actions pédagogiques et de prévention dans les écoles, dans le cadre du PEdT.

Les faits marquants en 2022

- Adaptation de la mise en place des actions dans et pour les écoles en période encore marquée par le Covid-19
- Relance des classes de découverte pour les CE2 avec protocole sanitaire
- Formalisation avec l'Éducation nationale du plan de développement du numérique dans les écoles : investissement dans de nouveaux vidéo-projecteurs interactifs (VPI) et expérimentation de 2 classes tablettes
- Généralisation de l'action « Les écrans et moi » à tous les élèves de CM1
- Expérimentation de l'équipe de santé scolaire sur la mise en pratique de gestes de soin auprès des animateurs
- Réorganisation du jardinage pédagogique avec le service des espaces verts
- Renouvellement du projet éducatif de territoire (PEdT) avec des groupes de travail
- Protocole de gestion de grève

Les perspectives pour 2023

- Préparation d'un ajustement de la sectorisation pour la rentrée 2024
- Accompagnement des écoles dans le plan de sobriété énergétique pour adapter les usages
- Développement de l'accès de proximité des élèves aux arts visuels grâce à l'ouverture du château des Tourelles
- Développement du numérique dans les écoles : finalisation de la dotation en VPI des classes élémentaires et de la connectivité des écoles
- Nouvelle organisation de la maintenance informatique dans les écoles avec la direction des systèmes d'information
- Réflexion sur l'organisation de la santé scolaire
- Évolution du projet éducatif territorial (PEdT) avec mise en place d'actions et de projets communs

Les chiffres

9 écoles et **2 520** élèves à la rentrée 2022/2023

16 classes de découverte

2 044 créneaux dans les gymnases et **852** créneaux sont attribués aux scolaires (maternelles et élémentaires) en 2022/2023

41 classes qui ont pris part à des projets culturels et artistiques soutenus par la Ville

Service enfance

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 gestionnaire, 2 coordinatrices, 9 directeurs périscolaires, 8 directeurs adjoints, 125 animateurs tous statuts confondus

L'orientation stratégique

- **Développement des projets transversaux autour du développement durable**
- **Renforcement des temps extrascolaires**
- **Participation active des équipes au projet éducatif de territoire**
- **Renforcement de la communication avec les familles et mise en valeur des actions des accueils de loisirs**
- **Fidélisation et stabilisation des équipes d'animation**

Les missions

Le service enfance gère les activités périscolaires (matin, pause méridienne, soir et mercredi) ainsi que les activités extrascolaires (vacances scolaires) des accueils de mineurs de 3 à 12 ans.
Ces accueils ont vocation à accompagner l'enfant dans sa construction individuelle et son rapport aux autres en l'initiant aux valeurs du « vivre ensemble ». À partir du projet éducatif territorial, en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs, les équipes d'animation mettent en place des projets, actions et organisations qui répondent aux besoins du jeune public. Ils proposent des projets pédagogiques qui apportent une vraie complémentarité éducative dans un parcours de l'enfant accueilli.

Les faits marquants en 2022

- Des animations mensuelles sur le temps de la pause méridienne en partenariat avec le service restauration (le Canada en nov., le pays du Père Noël en déc.)
- Participation aux fêtes de la ville et de Noël, à Troc & jardin, à la fête de la jeunesse
- Nouvelle annualisation du temps de travail des équipes d'animation et contractualisation de vacataires
- Réponses à de nouveaux appels à projet avec la caisse d'allocations familiales (handicap, plan mercredi, déclaration temps du midi en maternelle)
- Inauguration et ouverture du nouvel accueil de loisirs Élisa-Deroche en septembre
- Nouvelle communication et retour en images pour les familles grâce aux interfaces padlet
- Développement des formations internes
- Projet prévention routière avec découverte en vélo de la ville
- Fascicule distribué aux familles des enfants entrant en petite section de maternelle et au CP
- Accueil spécifique des enfants de petites sections de septembre à novembre

Les perspectives pour 2023

- Utilisation des lieux culturels et sportifs par les accueils de loisirs
- Stabilisation des équipes d'animation à travers des formations sur le handicap, la gestion de conflits…
- Projet autour de l'environnement :

- intervention de l'association E-graine autour de la biodiversité
- initiation au cycle de l'eau
- promenade sensorielle dans un parc de la ville

- Projet « inter-centres » sportif pour les accueils élémentaires
- Organisation du permis piéton pour les accueils de loisirs maternels en cohérence avec les actions scolaires en élémentaire
- Réaménagements des salles périscolaires

Les chiffres

Effectif moyen des enfants accueillis durant les temps périscolaires :

190 enfants/jour à l'accueil du matin

2 370 enfants/jour durant la pause méridienne

1 350 enfants/jour pour l'accueil du soir

1 200 enfants environ le mercredi

Effectif moyen des enfants accueillis durant les vacances :

345 enfants/semaine sur les petites vacances scolaires

450 enfants/semaine au mois de juillet

Entre **110** et **540** enfants/semaine en août

79 réclamations en 2022-23, dont 35 remboursements

Service restauration, gardiennage et entretien

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 coordinatrice administrative, 1 responsable secteur, 2 assistantes administratives, 6 chefs d'équipe, 6 coordinateurs restauration, 2 coordinateurs entretien, 34 ATSEM, 5 agents polyvalents, 23 agents d'entretien, 14 agents d'accueil, 39 agents de restauration, 9 gardiens

L'orientation stratégique

- Amélioration de la prestation restauration
- Accompagnement des équipes, mutualisation des ressources
- Modernisation des moyens administratifs

Les missions

Le service restauration, gardiennage et entretien assure la restauration dans les écoles et les accueils de loisirs, le nettoyage et le gardiennage des locaux scolaires et municipaux, l'encadrement des enfants dans les classes maternelles par les ATSEM du service et l'organisation de prestations de traiteurs pour les réceptions de la mairie.

Les faits marquants en 2022

- Deux animations dans les cantines : « Nouvelle Orléans » et « Nouvel an chinois », en partenariat avec le service enfance
- Animations « petits déjeuners », « pain », « chocolat »… dans les écoles
- Accompagnement du prestataire dans la mise en place du nouveau marché de restauration
- Nouveau protocole pour la restauration évènementielle
- Nouveau protocole de gestion des bons de livraison dans les écoles
- Réflexion autour d'un protocole « mode dégradé » dans les écoles et dans les bâtiments annexes
- Travail sur l'annualisation du temps de travail des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) à 80%
- Formations internes des chefs d'équipe et coordinateurs sur la gestion de conflits
- Gardiennage et entretien d'équipements supplémentaires : les centres Larribot et Élisa-Deroche, et le château des Tourelles

Les perspectives pour 2023

- Développement du tri sélectif dans les écoles
- Formation des agents à la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) pour identifier et prévenir les dangers liés à l'hygiène alimentaire
- Travail sur une nouvelle charte pour les ATSEM
- Réorganisation du service et modernisation des outils administratifs de suivi
- Nouvelles procédures et mise à jour du règlement pour les locations de salles
- Projet de charte des gardiens logés

Les chiffres

Environ **2 370** repas servis par jour en moyenne dans les écoles

82 réceptions organisées à l'occasion des manifestations de la Ville, soit 6 000 personnes servies (avec 4 tours d'élections)

52 850 m² de locaux nettoyés par jour dont 23 000 m² par l'entreprise prestataire

90% des élèves restent déjeuner à la restauration collective accompagnés des agents municipaux

Direction de l'action culturelle

Effectifs du service : 1 directrice, 1 assistance administrative

L'orientation stratégique

Faire vivre la culture sous toutes ses formes pour toucher un maximum de public (spectacle vivant, art visuel, lecture, patrimoine) et encourager la pratique artistique amateure, notamment en développant les actions culturelles à l'école et en faisant participer les associations à la politique culturelle de la Ville.

Les 5 secteurs/services de cette direction

Spectacles et cinéma / salle Jean-Renoir et scène Mermoz

Expositions et arts visuels / Le château des Tourelles

Enseignement artistique et actions culturelles à l'école / centres culturels

La médiathèque

Le service archives et patrimoine culturel

La coordination des associations est centralisée à la DAC, gérée par l'assistante qui a un rôle de coordinatrice des associations culturelles.
Depuis 2020, la DAC organise des rendez-vous thématiques (enseignement artistique/thématique programmation de saison) afin que le réseau des associations devienne co-acteur de la politique culturelle de la ville.

Les missions

Les associations ont un rôle essentiel dans la promotion des actions culturelles. Leurs activités sont diverses : théâtre, chorales, danse, arts plastiques, histoire… On en compte une quarantaine sur Bois-Colombes. La Ville a à cœur de les soutenir dans leur mission et la direction de l'action culturelle (DAC) est leur interlocuteur privilégié.
Des rencontres annuelles sont organisées, en présence des élus, afin d'établir des points/bilans, étudier les besoins et les moyens que la Ville serait en mesure d'apporter aux projets futurs ou en cours.
Des moments conviviaux sont organisés, comme la « galette de la culture », où les élus transmettent leurs vœux et présentent les services culturels et les objectifs de l'année.
Chaque année, deux campagnes sont menées ; une au printemps pour recueillir des besoins de l'année scolaire suivante (mises à disposition de salles d'activités ou de spectacle, de moyens humains ou matériels) et une autre en été pour les subventions directes.
Cinq conventions d'objectifs sont en cours, entre la commune et les associations culturelles concernées : le conservatoire, le Chant des Hommes, Fahrenheit 451, la Rieuse et les Portes de l'Exil.
Des contrats sont signés pour des actions ciblées (auprès des scolaires, co-réalisation de spectacles…).

Les faits marquants en 2022

- Partenariat du conservatoire avec les centres culturels pour le spectacle « Totoro »
- Animation extérieure du château en avant-première (avant ouverture) par des associations (espaces poétiques, la Rieuse et le conservatoire)
- Participation du conservatoire et de l'association les Portes de l'Exil à la thématique de saison culturelle, l'Olympiade culturelle
- 1re soirée ciné-club organisée à la salle Jean-Renoir par l'association du Festival Chrétien du cinéma
- Accompagnement de l'association les amis de l'orgue sur le projet de restauration de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours et les actions culturelles en lien avec le projet culturel associé : 2 visites en partenariat avec la paroisse lors des Journées européennes du patrimoine, une conférence en partenariat avec le conservatoire, première Boucle d'orgue avec les villes d'Asnières-sur-Seine et de Courbevoie
- Soutien de la chorale la Villanelle à la souscription publique pour la restauration de l'orgue ; concert des 50 ans et présence sur des marchés de Noël
- Deux conférences historiques menées par les amis de l'histoire de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne- Colombes
- Rédaction d'une nouvelle convention d'objectifs avec le conservatoire

Les perspectives pour 2023

- Retravailler les conventions d'objectifs qui arrivent à échéance
- Sécuriser les activités économiques des associations sur le domaine public
- Première mise à disposition de la salle Jean-Renoir à l'association Bois-Co.Land
- Poursuivre le travail collaboratif afin de faire naître de réels partenariats transversaux, et de rendre les services culturels complémentaires aux offres des associations.

Les chiffres

261 000 € de subventions directes pour 9 associations, dont 92% au conservatoire

198 000 € de subventions indirectes pour 18 associations, dont 80% pour le conservatoire

22 événements organisés par 11 associations dans les équipements culturels, pour 29 représentations

8 rendez-vous avec les élus de secteur

3 rendez-vous thématiques organisés pour les associations sur le Pass culture, l'orgue, les enseignements

1 événement convivial, « la galette de la culture »

Spectacles et cinéma

Effectifs du service : 1 responsable de secteur, 1 régisseur général et 3 techniciens (son, plateau, vidéo), 1 coordinatrice administrative et 1 agent d'accueil-billetterie en semaine, 2 vacataires projectionnistes : pour les séances du soir et week-end (contrat saisonnier), 4 vacataires accueil-billetterie pour les séances ciné du soir et du week-end, qui sont également ouvreurs pour l'ensemble des spectacles.

L'orientation stratégique

Ce service propose une offre artistique et culturelle très diversifiée, pratiquement chaque jour de l'année, aux habitants de Bois-Colombes. La programmation des spectacles vivants et des films se veut exigeante et accessible au plus grand nombre.

Les missions

Salle pluridisciplinaire de spectacle et de cinéma, la salle Jean-Renoir accueille également les séances scolaires d'éducation à l'image de la grande section de maternelle à la terminale; les spectacles de théâtre, danse, concert des associations de la ville (la Rieuse, le conservatoire, Studio Raspail…) et les spectacles de danse des centres culturels de la ville.
La programmation se veut exigeante et éclectique afin de contenter le plus grand nombre par des propositions transversales et ambitieuses tout au long de la saison de septembre à juin tant à la salle Jean-Renoir qu'à la scène Mermoz. Les deux équipements se complètent afin de donner à entendre la culture sur l'ensemble du territoire par des formes variées.
La salle Jean-Renoir est également un lieu de rendez-vous des Bois-Colombiens grâce à son hall et son bar convivial. La qualité de l'accueil en fait l'un des points centraux en termes d'information au public sur la programmation culturelle et plus largement sur l'ensemble des projets de la ville.

Les faits marquants en 2022

- 26 spectacles ont été présentés de janvier à décembre 2022 salle Jean-Renoir et scène Mermoz confondues, dont plusieurs gratuits : la soirée des jeunes talents du Tremplin Cochet-Delavène, le concert de la Musique de la Police Nationale, le spectacle de Jos Houben pour la soirée de présentation de la saison 2022-2023
- Des soirées spéciales cinéma ont été organisées : samedi 5 février (*Usual Suspects/Le Silence des Agneaux*), samedi 9 avril (*Douze hommes en colère/Elephant man*), samedi 1er octobre (*La Haine/Les Misérables*)
- Des spectacles étaient proposés aux élèves de maternelle, dans le cadre des actions culturelles à l'école
- Le festival AnimART, organisé par la médiathèque, s'est déroulé en grande partie à la salle Jean-Renoir.
- De nombreuses manifestations associatives ont eu lieu tout au long de l'année 2022 :

- Concert des professeurs du conservatoire
- Festival chrétien du cinéma
- Spectacles *George Dandin* et *Du vent dans les branches de Sassafras* de la cie de théâtre la Rieuse
- Concert de Si Facil la musique
- Concert du Printemps des poètes
- Concert « Totoro » du conservatoire
- Spectacle de Comme on danse
- Spectacle du Studio Raspail
- Représentations de l'association de théâtre Jean-Luc Bétron
- Présentation du clip Biscornu, évènement sur le handicap
- Projection d'un film pour la fête des enfants du personnel
- Soirée de l'association Save Ukraine

- Plusieurs compagnies ont été accueillies en résidence : la cie AGON, la cie ATA, la cie À Corps d'Ailes, la cie Les Compagnons d'Ulysse, la conteuse Ariane Pawin, en partenariat avec le festival Rumeurs Urbaines

Les perspectives pour 2023

- Préparation de la programmation de la saison 2023/24 avec une poursuite de la thématique transversale
- Nouveau format de présentation de saison avec l'inclusion d'élèves du conservatoire
- Réflexion sur le retour du public en salle
- Réflexion sur le développement de propositions de spectacles vivants sur le temps scolaire et pour les élémentaires (pour compléter l'offre aux maternelles)
- Poursuite des actions culturelles avec les écoles, les collège et lycées avec des croisements plus grands entre les différentes structures de la DAC et les établissements scolaires
- Utilisation des caméras pour la mise en place de propositions filmées autour du spectacle vivant
- Poursuite des résidences d'artistes principalement à la scène Mermoz
- Poursuite des partenariats tarifaires (COS, théâtre Armande-Béjart d'Asnières-sur-Seine…)
- Réadhésion au réseau Actif qui regroupe 25 théâtres d'Île-de-France
- Réorganisation de l'équipe pour plus d'efficacité globale
- Participation au festival BD en avril
- Réflexion sur l'abonnement streaming pour la mise en place de séances live (tels que les spectacles de la Comédie Française, de l'Opéra…)

Les chiffres

Spectacle vivant

120 000 € de budget pour les spectacles

42 804 € de recettes pour les deux salles de spectacle

22 représentations, **3 549** spectateurs à la salle Jean-Renoir (taux de remplissage moyen : 47%, 161 spectateurs/séance environ)

4 représentations, **279** spectateurs à la scène Mermoz (taux de remplissage moyen : 68%, 70 spectateurs/séance environ)

Prix moyen des billets : **11,20 €** (11,60 € à la salle Jean-Renoir, 7,20 € à la scène Mermoz)

Cinéma

35 000 € de budget pour le cinéma

11 260 spectateurs au cinéma de janvier à décembre 2022

386 séances

Arts visuels et expositions

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 agent administratif

L'orientation stratégique

La première orientation est le développement et la diversification des publics fréquentant des espaces artistiques. La seconde orientation est la professionnalisation de nos actions pour pouvoir accueillir des spectacles de qualité, créer des partenariats avec d'autres structures culturelles et artistiques, et rechercher des financements. In fine, ces leviers d'action permettront de proposer une programmation plus qualitative aux visiteurs.

Les missions

- Proposer des expositions artistiques et des évènements autour des arts dans plusieurs espaces culturels municipaux. Parmi eux, le château des Tourelles rénové pour être transformé en espace artistique. Ouvert en octobre 2022, il accueille désormais des expositions d'art contemporain collectives et thématiques
- Accueillir des publics au château des Tourelles dans le but de leur faire découvrir des œuvres et des artistes interdisciplinaires
- Proposer aux publics des rencontres (avec des œuvres, des lieux, des professionnels de l'art et de la culture), des temps de pratique et des connaissances (clefs de lecture de l'art contemporain) à travers une médiation adaptée
- Soutenir la création artistique en accueillant des artistes en résidence, en proposant à des artistes des mises à disposition d'espaces d'exposition gratuits ou en les sollicitant pour des manifestations artistiques
- Gérer l'équipement le château des Tourelles, patrimoine municipal remarquable
- Communiquer autour des actions du secteur

Les faits marquants en 2022

- Ouverture et aménagement du château des Tourelles jusqu'en septembre
- Inauguration du château des Tourelles le week-end des 1er et 2 octobre
- Organisation de la 1re exposition sur le thème du château avant/après, intitulée « Transition », du 5 au 29 octobre
- Participation aux Portes ouvertes d'ateliers d'artistes, les PODADA (1re édition pilotée par Boucle Nord de Seine, avec une nouvelle communication papier et un site internet dédié); c'était les 10 ans de la manifestation élargie au 6 villes du territoire
- Organisation du salon artistique, pour la première fois au château des Tourelles, du 26 novembre au 14 décembre

Les perspectives pour 2023

- Développement d'actions de médiation et professionnalisation du secteur en recrutant un médiateur en art visuel
- Organisation de premières expositions thématiques d'art contemporain au château
- Lancement d'appel à candidatures pour des expositions collectives et thématiques
- Lancement d'appels à candidatures dans le but d'accueillir des résidences d'artistes au château des Tourelles
- Lancement d'appel à candidatures dans le but d'accueillir des artistes au sein d'une nouvelle friche artistique suite à la fermeture de la friche située rue de l'Abbé-Glatz
- Faciliter la communication et le dépôt des dossiers de candidature en mettant en place des formulaires en ligne sur le site de la ville
- Développer la communication en créant et en faisant vivre le compte Instagram du château des Tourelles

Les chiffres

120 000 € d'investissement pour aménager et équiper le château, une fois la rénovation terminée

12 000 € de dépenses de fonctionnement

2 660 € de recettes

7 expositions individuelles d'artistes à la salle Jean-Renoir, à l'espace Schiffers et à l'hôtel de ville

2 événements organisés au château des Tourelles : l'exposition «Transition» réunissant 20 artistes et le salon artistique avec 53 artistes

1 manifestation « hors les murs », les PODADA, avec 44 artistes participants en 2022

1 419 visiteurs accueillis

Enseignement culturel et actions culturelles à l'école

Effectifs du service : 3 agents et 20 professeurs sous différents statuts

L'orientation stratégique

Le service, qui s'appuie sur les centres culturels Schiffers et Duflos, se fixe les objectifs de la labélisation du schéma départemental des enseignements artistiques (SDEA92) et des subventions accordées : développement des activités pluridisciplinaires, restructuration pédagogique et déploiement du numérique (nouvelles activités et nouveaux usages). Ainsi le projet des centres culturels s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de la Ville (PEdT) en créant des passerelles entre les temps scolaires-périscolaires et extrascolaires.

Les missions

Les centres culturels ont la mission de renforcer les pratiques artistiques et culturelles pour un public d'enfants et d'amateurs autour des disciplines suivantes : arts vivants et visuels, métiers d'art, yoga et numérique.

Les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) garantissent l'accès à des propositions culturelles au cours de la scolarité et favorisent les apprentissages et l'acquisition des compétences scolaires par le biais de l'expression artistique, la lecture, le cinéma, etc. Des parcours et des projets culturels, élaborés par les intervenants des centres culturels, sont proposés aux professeurs des écoles, en partenariat avec le service enseignement. Les PEAC pour un public scolaire (écoles, collèges et lycées) sont construits en collaboration avec les services municipaux et des associations de la ville (le conservatoire notamment).

Les actions de sensibilisation artistique durant le temps périscolaire : les actions des intervenants culturels sont réparties à travers les écoles de la ville et dans les disciplines représentées dans les centres culturels.

Les faits marquants en 2022

■ Labélisation du schéma départemental des enseignements artistiques 92 (SDEA) pour 2022-2025 (théâtre, danse et arts visuels)
■ Subventions départementales :
- action de restructuration (2 ans)
- aide à l'investissement numérique
■ Gala de danse sur 2 week-ends après 3 ans d'absence pour cause de Covid-19
■ Spectacles de théâtre sur 3 jours
■ Portes ouvertes le 9 juin
■ Éducation artistique culturelle (EAC) : révision des actions culturelles et de leur écriture et nouveau mode de diffusion par padlet.
Partenariats poursuivis avec le service jeunesse, et les associations culturelles, notamment avec le conservatoire (pour une offre musicale)
■ Mise en place de nouvelles activités :
- activité pluridisciplinaire : duo des arts
- activité numérique : stop motion, en lien avec le festival Anim'Art
■ Suivi des inscriptions et des présences : structuration de la scolarité
■ Réorganisation du service
■ Mise en place d'un cadre clair du processus de maintien ou de fermeture des cours

Les perspectives pour 2023

■ Poursuivre les actions culturelles innovantes autour de la culture numérique et scientifique en adéquation avec le nouveau SDEA 2022-2025
■ Poursuivre la structuration pédagogique des enseignements
■ Etoffer l'offre numérique en investissant en matériel informatique
■ Optimiser les équipements (studio d'enregistrement et nouvelle salle multimédia) et répondre à des usages en pleine évolution notamment pour la tranche des 15 à 25 ans
■ Poursuivre et approfondir le travail de partenariat avec les associations culturelles locales
■ Organiser un café pédagogique réunissant les intervenants artistiques, les professeurs de musique du conservatoire, le service enseignement animé par la conseillère pédagogique de la ville, la DAC et la responsable de l'éducation et des enseignements artistiques
■ Impulser de nouvelles propositions dans le cadre des PEAC dans les écoles en partenariat avec le service enseignement et en coordination avec les services culturels (théâtre et cinéma, médiathèque, archives et patrimoine et arts visuels)
■ Structurer et réorganiser l'offre EAC en direction des collèges et lycées en coordination avec les services culturels (théâtre et cinéma, médiathèque, archives et patrimoine et arts visuels) et le service jeunesse
■ Poursuivre le travail avec le service jeunesse afin d'identifier les demandes du jeune public et proposer des activités au plus proche de leurs intérêts et de leurs préoccupations (comme la musique assistée par ordinateur (MAO), les arts numériques, la vidéo, l'éloquence...)
■ Revoir le statut des professeurs vacataires

Les chiffres

Saison 2021/2022 :

655 inscrits (293 adultes, 360 enfants)
172,50 h enregistrées
21 professeurs (1 ATEA, 18 agents vacataires et 2 prestataires)
11 projets culturels menés avec 34 classes (510 élèves)
300 personnes aux portes ouvertes

Saison 2022/2023 :

717 inscrits (329 adultes, 388 enfants)
172,50 h enregistrées
21 professeurs (1 ATEA, 17 agents vacataires et 3 prestataires)
7 projets culturels menés avec 17 classes (434 élèves)

La médiathèque

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 chargée des actions culturelles, 1 chargée des collections et de la médiation, 1 chargé d'accueil et d'accessibilité, 1 référente numérique, 1 référent «adulte», 1 référent BD, 1 référent animation jeunesse, 1 référent petite enfance, 1 agent d'équipement

L'orientation stratégique

Positionner la médiathèque comme un lieu de détente, de rencontres et d'échange qui privilégie l'accès à la culture pour tous, et comme une porte d'accès au numérique, tout en étant vigilant et préventif sur l'usage par les enfants des nouvelles technologies. Conforter la médiathèque dans le paysage urbain à l'échelle de la ville et du territoire en accueillant tous les publics de manière qualitative.

Les missions

La médiathèque répond avant tout au manifeste de l'Unesco sur les bibliothèques de 1994 : « *La bibliothèque publique est, par excellence, le centre d'information local, où l'utilisateur peut trouver facilement toutes sortes de connaissances et d'informations. Les services qu'elle assure sont également accessibles à tous, sans distinction d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de condition sociale.* » Les missions fondamentales, à l'accomplissement desquelles doit tendre la bibliothèque publique, sont l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, et consistent à :

- Créer et renforcer l'habitude de la lecture chez l'enfant dès son plus jeune âge
- Faciliter l'étude individuelle ainsi que l'enseignement formel à tous les niveaux
- Favoriser l'épanouissement créatif de la personnalité
- Stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes
- Contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts, le progrès scientifique et l'innovation
- Donner accès aux expressions culturelles de tous les arts du spectacle
- Encourager le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle
- Faciliter l'acquisition de compétences dans le domaine de l'information et de l'informatique
- Soutenir les activités et programmes d'alphabétisation destinés à tous les groupes d'âge, y participer, et, au besoin, prendre des initiatives dans ce domaine

Les faits marquants en 2022

- 3e édition du festival du film d'animation AnimArt : 1 263 spectateurs dont 455 tout public et 808 scolaires.
- Nuit de la lecture : 67 personnes accueillies
- Soirée manga : 150 jeunes accueillis
- Partir en livre : 530 personnes accueillies sur les 2 parcs

Les perspectives pour 2023

- Nouvelle édition du festival BD en avril
- Les mois du conte d'avril à juin
- Les Olympiades culturelles, un week-end en novembre

Les chiffres

41 529 documents

2 778 adhérents actifs, soit 9,63 % de la population

115 569 opérations de prêts, soit une hausse de 19 % par rapport à 2021

Les partenariats :

5 crèches municipales ont bénéficié d'animations régulières pour les plus petits

29 classes ont bénéficié d'actions dans le cadre de l'EAC. 4 parcours différents de 3 à 5 séances ont été proposés

Les actions culturelles :

292 personnes accueillies pour l'animation « des biberons et des livres »

240 personnes accueillies pour l'animation « l'heure du conte »

61 personnes accueillies pour le café lecture

120 enfants accueillis pour les rendez-vous jeux vidéos

26 personnes accueillies lors des ateliers d'art créatif

29 enfants accueillis lors de l'événement départemental « La Science se livre »

Service archives et patrimoine culturel

Effectifs du service : 1 chef de service, 1 archiviste et 1 gestionnaire de la documentation, du patrimoine et des archives

L'orientation stratégique

Dans le cadre du projet de service, trois axes de travail ont été définis :
- **contribuer au développement de l'administration électronique,**
- **assurer la pérennité du patrimoine culturel communal,**
- **participer à la vie culturelle bois-colombienne et locale.**

Les missions

Créé en 1985, le service archives et patrimoine culturel intervient dans les domaines des archives, de la documentation, des patrimoines artistique et architectural. Il a pour principales missions :
- la collecte, le classement, la conservation et la communication d'archives, y compris numériques, provenant des services municipaux et de personnes privées (dons ou achats) ; l'accompagnement des agents municipaux dans la gestion quotidienne de leurs documents et données
- la collecte, le classement, la conservation et la communication des œuvres d'art et objets mobiliers patrimoniaux
- l'identification et la conservation du patrimoine architectural
- la valorisation du patrimoine culturel et de l'histoire locale par des actions culturelles (dont tourisme culturel) et éducatives
- la collecte, le traitement et la mise à disposition d'informations, de périodiques, de bases de données, de dossiers documentaires et d'ouvrages à destination principalement des agents municipaux

Les faits marquants en 2022

Valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville :

- Dans le cadre de la célébration des 125 ans de Bois-Colombes, élaboration d'un nouvel hors-série du *Journal de Bois-Colombes* et participation aux projets de livres sur l'histoire de la ville (livre illustré et livre scientifique à rédiger par l'association des amis de l'histoire de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes)
- Mise en ligne, le 08/05/2022, de la nouvelle version du mémorial numérique des Bois-Colombiens morts pour la France enrichi de nouveaux contenus
- Édition 2022 des Journées du patrimoine consacrée au château des Tourelles (exposition, visites guidées, escape game inédit, publication d'un flyer dans la collection « un bâtiment, une histoire »)
- Organisation d'une visite de la ville en bus pour les agents nouvellement arrivés dans la collectivité

Gestion des archives

- Classement et reconditionnement de 6 077 dossiers d'autorisations d'urbanisme (période 1909-2022, 25,21 ml) et traitement de 41 ml de l'arriéré d'archives versées par les services municipaux depuis 2006
- Relance du réseau des interlocuteurs archives : nomination de 17 agents et organisation de 2 réunions bilans pour les interlocuteurs formés et en poste

Développement de l'administration électronique

- Changement du logiciel métier de gestion des archives, de la bibliothèque, des œuvres d'art et des objets mobiliers patrimoniaux : lancement de la reprise des données de l'ancien logiciel métier (soit 9 bases et 45 135 fiches descriptives)
- Système d'archivage électronique (SAE) : versement par le prestataire de 10,61 go de dossiers de marchés publics (2010-2019) et prise en charge d'une nouvelle typologie de données (factures des prestations du CCAS)

Gestion et conservation du patrimoine communal

- Reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : attribution du marché de travaux en 12/2022, signature d'une convention d'utilisation de l'orgue entre la ville, l'association diocésaine de Nanterre et l'association conservatoire de Bois-Colombes
- Restauration du monument aux morts du square du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, de 6 fauteuils installés dans la galerie du 2e étage de l'hôtel de ville et d'un drapeau de l'association Aéro-club de Bois-Colombes
- Identification du patrimoine mobilier : finalisation de l'inventaire du patrimoine artistique de la ville et établissement d'un inventaire du fonds des objets mobiliers patrimoniaux composé de 634 entrées

Les perspectives pour 2023

Valorisation de l'histoire et du patrimoine de la ville :

- Édition 2023 des Journées du patrimoine sur le thème « S'élancer, rebondir, voler... Le sport dans tous ses états à Bois-Colombes » (du 11 septembre au 2 décembre 2023) : exposition sur Henri Mignet et ses inventions, actions communes avec les secteurs arts visuels, éducation et enseignements artistiques ainsi que les services jeunesse et sports (expositions, ateliers créatifs à destination des jeunes, escape game)
- Livres sur l'histoire de la ville : participation à l'élaboration du livre illustré destiné aux jeunes de 9 à 13 ans et du livre scientifique à rédiger par l'association des amis de l'histoire de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes

Développement de l'administration électronique :

- Logiciel de gestion des archives, des ouvrages, des œuvres d'art et des objets mobiliers patrimoniaux du service : reprise des données issues de l'ancien logiciel et d'inventaires Excel
- Système d'archivage électronique (SAE) : après la défaillance du prestataire en charge du SAE actuel, reprise en interne de la gestion et de la conservation de près de 300 go; participation au groupe projet pour la mise en place, courant 2024, d'un SAE mutualisé entre des collectivités du 78 et 92 (porteur du projet : syndicat Seine et Yvelines numérique)
- Participation à la réflexion menée par la ville pour la mise en place d'une solution GED transverse

Gestion des archives :

- Organisation d'une session de formation de sensibilisation à l'archivage à destination des interlocuteurs archives nouvellement nommés et des agents municipaux intéressés
- Campagne d'élimination des archives publiques

Gestion et conservation du patrimoine communal :

- Reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame de Bon-Secours : suivi des travaux de reconstruction, réflexion sur le statut et les missions du conservateur en charge du bon état de fonctionnement de l'orgue restauré

Les chiffres

93 ml et **25 go** de versement d'archives provenant des services municipaux

804 pièces, **2** œuvres d'art et **135** objets patrimoniaux collectés auprès de particuliers

124 ml et **419 go** de classement d'archives publiques et d'origine privée

806 élèves accueillis

1 163 visiteurs pendant les Journées du patrimoine

Direction jeunesse et sports

Effectifs du service : 1 directeur

L'orientation stratégique

La direction jeunesse et sports développe des projets complémentaires entre les services jeunesse et sports, notamment dans le cadre du projet éducatif territorial (PEdT).
En vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Bois-Colombes a été labellisée «Terre de jeux» en janvier 2021. En 2022, comme en 2023 et 2024, de nombreux projets et événements seront proposés aux habitants afin de faire vivre l'esprit de l'olympisme et du sport.

Les 2 services de cette direction

Service jeunesse

Service des sports

Service jeunesse

Effectifs du service : 1 chef de service ; 3 agents au bureau information jeunesse ; 2 agents à l'action jeunesse ; 1 agent au dispositif parcours citoyen et conseil municipal des jeunes

L'orientation stratégique

Développer l'offre de séjours en direction des jeunes et développer des ateliers pédagogiques pour le nouvel accueil jeunesse Élisa-Deroche.

Les missions

Trois domaines d'intervention :

- Bureau information jeunesse (BIJ) : le BIJ accueille les jeunes âgés de 16 à 30 ans. Ce dispositif accompagne les jeunes dans leurs recherches de stage, de job d'été et de formation.

- Parcours citoyen : le conseil municipal des jeunes et le dispositif «parcours citoyen» apportent aux jeunes une connaissance du fonctionnement des institutions en France. Il permet de les sensibiliser aux enjeux de la société tout en leur laissant un espace pour mettre en place des projets en direction des Bois-Colombiens.

- Animations et Loisirs : le secteur action jeunesse organise des temps d'animation innovante et ludique qui s'adressent aux jeunes âgés de 11 à 17 ans. À ce titre, les jeunes profitent de sorties et de séjours adaptés à leurs centres d'intérêt tout en participant à la création de projets éducatifs.

Les faits marquants en 2022

- Ouverture de la nouvelle structure jeunesse Élisa-Deroche
- Mise en place d'une démarche de consultation des jeunes (table ronde, réunion plénière)
- Organisation du « Club des métiers » au sein des établissements scolaires
- Création d'un dispositif Point écoute jeunes
- Renforcement des échanges dans le cadre du jumelage avec les jeunes de Neu-Ulm
- Organisation de deux sessions du Bafa citoyen
- Mise en œuvre des forums santé
- Réalisation de 10 séjours en France ou à l'étranger

Les perspectives pour 2023

- Renouvellement des marchés pour les séjours
- Développement des ateliers autour du numérique
- Développement des concertations jeunesse
- Mise en place d'un atelier d'éloquence

Les chiffres

Action jeunesse :

2 948 jeunes ont participé aux activités qui se sont déroulées en période de vacances

749 jeunes ont participé à 53 ateliers proposés hors vacances

BIJ :

789 jeunes âgés de 16 à 30 ont été accueillis en 2022

Les forums santé :

1 000 élèves ont pu participer aux 40 ateliers

Service des sports

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 agents, 1 coordinateur, 7 éducateurs sportifs, 13 gardiens

L'orientation stratégique

- Maintenir un haut niveau de qualité et de sécurité des équipements sportifs
- Développer l'accès aux équipements pour le mouvement sportif (création de complexes sports de raquette et omnisports, et mutualisation des équipements scolaires (A.-Camus et J.-Mermoz)
- Développer des actions en direction de la population (course)
- Renforcer la collaboration avec les différents acteurs du mouvement sportif
- Réaliser des actions autour du label terre de jeux et la promotion des JOP Paris 2024 par la déclinaison des grands objectifs, la célébration, pour faire vivre à tous l'émotion des jeux, l'héritage, l'engagement pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre
- Communiquer, voire participer, aux évènements proposés par les villes de l'EPT

Les missions

- Gestion des équipements sportifs municipaux en gestion directe ou par une mise à disposition, relation avec l'exploitant en délégation de service public du centre aquatique de Bois-Colombes (CABC)
- Développer les activités physiques et sportives pour différents publics
- Organisation des interventions des éducateurs sportifs territoriaux (Etaps), terrestres et aquatiques, auprès des élèves des écoles élémentaires (GSM au CM2) dans les écoles durant l'année scolaire, et élaboration puis mise en œuvre d'animations sportives avec ou sans partenariat avec d'autres services municipaux
- Mise en œuvre d'activités physiques auprès de divers publics (personnel communal, personnes âgées, enfants des accueils périscolaires ou durant les vacances (pass'sport)
- Relations avec les associations sportives : soutien par la mise à disposition d'équipements sportifs, pour l'organisation d'évènements sportifs et attribution de subventions. Des conventions validées par le conseil municipal définissent le cadre du partenariat avec chaque association

Les faits marquants en 2022

■ Mise en œuvre et suivi de la nouvelle délégation de service public du centre aquatique (CABC)
■ Mise en œuvre du développement de l'action de lutte contre la sédentarité au travail en direction du personnel de la Ville
■ Organisation de la journée olympique et paralympique en direction des collégiens (6e du collège Mermoz)
■ Lancement des études pour la construction d'équipements sportifs (futur gymnase Jean Jaurès et centre sportif de sports de raquettes)
■ Mise en œuvre d'évènements dans le cadre des JOP 2024
■ Organisation avec le centre communcal d'action sociale d'animation en direction des seniors (marche nordique)

Les perspectives pour 2023

■ Lancement des travaux pour la création du centre de sports de raquettes
■ Poursuite des études pour la construction du gymnase Jaurès/Parking
■ Déploiement des actions Terre de Jeux – Paris 2024 (en lien avec l'EPT)
■ Ouverture du bassin nordique au CABC et des salles fitness/musculation
■ Mise en œuvre d'actions de lutte contre les noyades
■ Développement de l'action de lutte contre la sédentarité au travail en direction du personnel de la Ville.
■ Participation à Top 92 initié par le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports sur des évènements scolaires existants (écoles, collèges et lycées) : développer le partenariat avec des acteurs internes et externes.
■ Développement des semaines thématiques dans le cadre scolaire
■ Prendre part à la prévention routière avec les services enseignement et police municipale « permis cycliste »
■ Développement des actions interservices : avec le centre communal d'action sociale (marche nordique/semaine bleue) ; avec le service jeunesse (séjour de ski/promotion des valeurs du sport/temps forts en commun)

Les chiffres

56 manifestations sportives hors matches et championnats

3 gymnases municipaux : 21 662 heures d'occupation (séances + événements) associations et scolaires / 132 191 (hors événements)

1154,75 heures de séances (associations) dans le gymnase mis à disposition (Max-Boy)

254 inscriptions sur 7 semaines de fonctionnement au Pass'sport et plus de 50 activités sportives découvertes sur l'année

Service petite enfance

Effectifs du service : 1 chef de service, 2 coordinatrices, 2 gestionnaires, 1 référent santé et accueil inclusif ; 6 directrices d'établissement, 5 adjointes, 5 éducatrices de jeunes enfants, 21 auxiliaires de puériculture, 45 agents de puériculture et 6 agents de cuisine.

L'orientation stratégique

- Répondre aux besoins des familles en termes d'accueil du jeune enfant, en veillant à l'optimisation des ressources et en renforçant la qualité d'accueil
- Diversifier les projets d'accueil et encourager le libre choix des familles

Les missions

Le service petite enfance assure l'accueil des enfants âgés de 0 à 4 ans dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Tout en étant un service facultatif pour les collectivités locales, cet accueil doit répondre à de nombreuses normes fixées par l'État (en lien avec la sécurité des enfants) et la caisse nationale d'allocation familiale.

Les faits marquants en 2022

- Ouverture de la crèche À Petits Pas en délégation de service public (délégataire : Les Petits Chaperons Rouges) avec une antenne du relais petite enfance (ex-RAMAP)
- Ouverture de la maison de la petite enfance À Tire-d'Aile avec un accueil de jeune enfants (EAJE) de 60 berceaux et le relais petite enfance (RPE)
- Le développement des compétences des professionnelles (prise en charge de validation d'acquis d'expérience pour 3 auxiliaires de puériculture)
- Exposition « Laisser trace – un jeu d'enfant » (peintures et travaux réalisés par les enfants des crèches)
- Conduite d'une étude sur l'optimisation des structures ayant conduit à la réduction des agréments (meilleur rapport places ouvertes / enfants présents en adéquation avec les financements de la caisse d'allocations familiales)
- Fermeture du Jardin Enchanté (EAJE de 20 places)
- Participation du service aux groupes de travail sur le projet éducatif territorial (PEdT) et à la commission interservices handicap (suivi des enfants en situation de handicap)

Les perspectives pour 2023

- Le transfert de l'association Atelier poisson rouge (crèche inclusive) au Jardin Enchanté
- Poursuite de l'optimisation dans l'organisation des structures
- Développement des partenariats (conservatoire, médiathèque et maison de retraite)
- Mise en place d'une formation spécifique pour les directrices
- Développement des partages d'expériences entre éducatrices de jeunes enfants
- Exposition « À la découverte de soi, de l'autre, du monde » (photographies d'enfants réalisées par les agents des EAJE)
- Mise en place d'un forum petite enfance

Les chiffres

301 places en EAJE (établissement d'accueil de jeunes enfants), dont **28** en accueil familial municipal (chez des assistantes maternelles rattachées à des crèches)

120 places attribuées, dont 16 en familial, sur 260 enfants inscrits en liste d'attente

46,15% des inscrits ont eu une place à la rentrée 2022

34 enfants accueillis à la crèche Les Petits Princes (dont 4 en familial)

48 enfants accueillis à la crèche À Tire-d'aile (dont 3 en familial)

51 enfants accueillis à la crèche L'Île au Trésor (dont 5 en familial)

43 enfants accueillis à la crèche Capucine (dont 8 en familial)

73 enfants accueillis à la crèche Arc-en-Ciel (dont 8 en familial)

50 enfants accueillis à la crèche À Petits Pas, un EAJE en délégation de service public

Organigramme général

Compétences en lien avec l'EPT

Direction générale des services
Florent Mabire

Direction Évaluation et modernisation de l'action publique
Bertand Baudron

Pôles

Pôle Développement urbain, cadre de vie et patrimoine
Directrice générale adjointe
Marie-Catherine Barigault

Pôle Optimisation des ressources et qualité de vie au travail
Directrice générale adjointe
Ismaëlle Naïr-Telfser

Pôle Digitalisation des services et relations aux usagers
Directeur général adjoint
Nicolas De Angelis

Pôle Développement éducatif, sportif et culturel
Directrice générale adjointe
Anne Olivier

Directions

Direction de l'aménagement urbain
Laurent Tambour

Direction des espaces publics
Carole Bourrienne

Direction de la construction
Virginie Bonnet

Direction des finances
Dominique Villeneuve

Direction des ressources humaines
Sabrina Baringthon

Direction des affaires juridiques et de l'achat public
Carole Gaulier

Direction de la communication
Valérie Baréa

Direction des systèmes d'information
John Chaïb

Direction de l'action éducative
Delphine Lebègue

Direction de l'action culturelle
Laëtitia Uhrik

Direction jeunesse et sports
Bakary Sylla

Direction de l'action sociale et du logement
Sophie Roux

Services

Service développement économique et emploi
David Hamon (rempl. Sophie Dulac)

Service affaires foncières, & patrimoine privé
Marc Troullet

Service hygiène & salubrité
Isabel Savy

Service droit des sols
Camille Bernard

Service voirie - déplacements
Thierry Molle

Service des espaces verts
Coralie Beaune

Service propreté - collecte
Georges-André Anglio

Service entretien & maintenance des bâtiments
Jonathan Bénichou

Service opérations neuves & réhabilitations
Henri Davassou

Service recettes et analyses
Alexandre Farkas

Service exécution budgétaire et comptabilité

Service gestion des RH
Isabelle Pernet

Service administration du personnel
Marina Muller

Service affaires civiles
Laëtitia Legoju

Service police municipale
Aurélien Duléry

Service Espace citoyen
Carine Moreau

service relations publiques et vie associative
Caroline Dardel

Service administratif et fonctionnel
Fabienne Declercq

Service production et infrastructure
Christian Tambwe-Tshomba

Service petite enfance
Nadine Passé-Coutrin

Service enfance
Nadine Fortel-Mérad

Service enseignement
Hannah Hirtz

Service restauration gardiennage et entretien des locaux
Vincent Lefèvre

Service archives et patrimoine culturel
Céline Deveaux

Service des sports
Sébastien Monteil

Service jeunesse
Sophie Moizant

Service logement
Franck Ramseyer

Service solidarité et autonomie
Audrey Sablé

Compétences

Marchés aux comestibles
Emploi/développement économique
Commerces

Acquisitions foncières
Parkings
Patrimoine privé

Environnement, nuisances
Hygiène de l'habitat
Hygiène alimentaire

Autorisations d'urbanisme
Conformité des constructions
PLU

Opérations/Travaux de voirie
Éclairage Public/Signalisation lumineuse tricolore
Assainissement
Entretien de la voirie et concessionnaires

Régie des espaces verts
Jardinage pédagogique
Entretien parcs et squares
Arrosage, fontainerie

Collecte des déchets
Nettoiement urbain

Parc automobile
Travaux délégués
Régie bâtiments
Maintenances spécifiques

Bureau de dessin

Point de paiement centralisé, subventions, recettes

Optimisation des recettes, fiscalité

Comptabilité des pôles

Emplois, compétences
Gestion de l'activité
Prévention santé au travail

Paie, budget
Carrières

Marchés publics
Conseil juridique assurances, assemblées
élections, état civil, recensement
cimetière

Voie publique
CSU
BOE
Police environnement

Accueil citoyen et mairies de quartier
Espaces famille

Communication interne
Publications municipales
Internet et appli mobile
Affiches et flyers

GEC / éditique / courrier
Fournitures
Appariteurs / coursier

Architecture et réseaux
Techniciens support DSI

Etablissements d'accueil jeunes enfants
RAMAP

Accueils de loisirs et périscolaires

Infirmières
Gardiennage et propreté des bâtiments publics
Réceptions
Restauration collective
Agents spécialisés écoles maternelles (ATSEM)
Location salles

Centres culturels enseignements artistiques
Théâtre et cinéma Salle J.-Renoir et Scène Mermoz
Médiathèque
Expositions

Activités physiques et sportives
Gestion des équipements sportifs

Coordination loisirs
Coordination réussite du jeune

Logement social

Action sociale

Handicap
Personnes âgées